

# UNIVERSITE LIBRE DE KIGALI ( ULK )

B.P. 2280 KIGALI  
Tél. : 08304081, 08303667, 08303698,  
08304614, 08304086  
Fax : ( 250 ) 502422  
E-mail : [ulk@rwandatell.com](mailto:ulk@rwandatell.com)  
Siteweb: [www.ulk.ac.rw](http://www.ulk.ac.rw)

---



## REVUE SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE

N° 11

---

EDITIONS DE L'UNIVERSITE LIBRE DE KIGALI

Novembre 2008



## TABLE DES MATIERES

EDITORIAL.....2

### 1. Joseph NZABANDORA

Les origines des parcs nationaux transfrontaliers dans la région des volcans Virunga et la conception belge de la conservation de la nature en Afrique centrale (1902 – 1939).....4

### 2. Gaspard RWANYIZIRI

Le tourisme pratiqué dans les aires protégées du Rwanda (1974-2008) : évolution, politiques et acteurs.....44

### 3. Godefroid KÄ MANA

Croire en un Dieu desarmé.....76

## **EDITORIAL**

Nous avons le plaisir de présenter aux lectrices et lecteurs le N°11 de la Revue Scientifique de l'ULK. Il démarre avec la question ci-après : d'où provient l'actuel patrimoine des Parcs Nationaux du Rwanda et de la République Démocratique du Congo ? Joseph NZABANDORA NDIMUBANZI, déroule le fil des événements et des décisions ayant abouti à l'idée et aux pratiques de conservation intégrale .

Ainsi, de nos jours, tel que le rappelle pertinemment Gaspard RWANYIRIZIRI, chercheur rwandais , les aires protégées représentent la base de l'activité touristique au Rwanda, en attendant que se développe également le tourisme lié à l'histoire et à la culture.

L'auteur en examine l'origine et le développement en termes de croissance économique et de retombées sociales en faveur des riverains notamment. Il suggère une meilleure prise en compte des intérêts des riverains des aires protégées.

En une toute autre rubrique, le philosophe et théologien congolais Godefroid KAMANA, penseur et écrivain fécond, aborde la problématique toujours actuelle des rapports qu'entretiennent les religions avec la violence, s'agissant du Christianisme et de l'Islam.

En effet, constate t-il, il y a eu par le passé lointain et proche un énorme fossé entre le message de paix et d'harmonie sociale que ces religions véhiculent d'une part, et d'autre part les pratiques de violence qui caractérisent leur volonté d'expansion.

Les religions dites africaines, généralement moins adeptes du prosélytisme, n'échappent pas non plus aux dérives qui méritent, elles aussi, d'être exorcisées. D'où il propose le remède : éduquer et former le tréfonds de la conscience des croyants pour « la construction d'un monde nouveau », toutes religions confondues

**Dr NGAGI M. Alphonse**  
**Recteur de l'ULK**

## **EDITORIAL**

We have the pleasure to provide our readers with the issue N°11 of the ULK Scientific Journal. The Journal sets off with the following question: where does the current patrimony of the National Parks in Rwanda and in the DRC come from? Professor Joseph NZABANDORA NDIMUBANZI goes through the set of the events and decisions which led to the concept and practices of integral conservation.

Thus, as pertinently recalled by Gaspard RWANYIRIZIRI, a Rwandan researcher, nowadays, protected areas represent the core of the touristic activity in Rwanda, while still expecting history and culture-related tourism to blossom. As to the origin and development of tourism, the author proceeds with the analysis in terms of the economic growth and social benefits in favour of the people living near by protected areas. The author suggests a more sound assessment of the interests of these people living close to the protected areas.

In another different field, a congolese philosopher and theologian, Godfroid KÄ MANA, a prolific thinker and writer, tackles the topical issue of the connections between religions and violence, namely Christianity and Islam. Indeed, according to Godfroid KÄ MANA in a remote and recent past, there has existed an enormous gap between the message of peace and that of social harmony conveyed by these religions on one hand, and the violent practices which feature their expansionist will on the other.

The so-called African Religions, generally less inclined to proselytism, are not exempted from the deviations, which should be exorcized as well. Accordingly, he suggests the following remedy: educating and training the inmost depths of consciences of the believers for "the building of a new world", all religions included.

**Dr. NGAGI M. Alphonse**  
**Rector of ULK**

# LES ORIGINES DES PARCS NATIONAUX TRANSFRONTALIERS DANS LA REGION DES VOLCANS VIRUNGA ET LA CONCEPTION BELGE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE EN AFRIQUE CENTRALE (1902 - 1939)

**Par Prof. NZABANDORA Joseph**

Enseignant à l'ULK, Campus de Gisenyi

## Résumé

*Les gorilles de montagne ont été découverts en 1902 dans la région des volcans Virunga pour la toute première fois par les Européens, plus précisément par le Lieutenant Von BIRINGE, un officier de l'armée coloniale allemande. C'est la raison pour laquelle cette espèce de gorilles porte son nom. La découverte de ces gorilles fut immédiatement suivie de leur extermination.*

*Epouvantés par les massacres des gorilles à grande échelle, certains taxidermistes occidentaux, comme AKELEY du Musée d'Histoire Naturel de New York, et les grands conservationnistes et grands hommes science américains ont lancé et popularisé l'idée de créer dans la région des volcans Virunga un sanctuaire naturel où les gorilles de montagne seraient totalement à l'abri, idée reprise avec bonheur par le souverain belge Albert Ier et qui aboutit à la création des Parcs nationaux du Rwanda et de la République Démocratique du Congo.*

## Abstract

*Mountains gorillas have been discovered in 1902 in the region of Virunga Volcanoes for the very first time by Europeans, more precisely by the lieutenant Von BIRINGE, an officer of the German Colonial army. That is the reason why*

*this species of gorillas carries his name. The discovery of these gorillas was immediately followed by their extermination.*

*Terrified by the massacres of gorillas at a high level, some western taxidermists, such as AKELEY of New York History museum, and the great conservationists and American great scientists have launched and popularized the idea of creating in the region of Virunga Volcanoes, a natural sanctuary where mountain gorillas would be totally protected, an idea which was successfully carried forward by the Belgian monarch Albert the 1st and which resulted in the creation of the National Parks of Rwanda and the Democratic Republic of Congo.*

## **Introduction**

La présente étude se propose d'analyser les origines des Parcs Nationaux transfrontaliers dans le biotope des volcans Virunga durant la période allant de la découverte en 1902 à 1939, date à laquelle les objectifs fondamentaux du Parc National Albert furent définitivement arrêtés, dégageant ainsi nettement la conception belge de la conservation de la nature. Cette conception a en effet été confirmée entre 1925, date de la création du Parc National Albert et 1939 (arrêté royal du 14 novembre 1939 portant sur la réglementation du tourisme et de la recherche). L'année 1902 marque la découverte des gorilles de montagne dans les Virunga par le Capitaine Oscar von BERINGE, officier de l'armée coloniale allemande. Comme nous le montrons plus loin, la découverte de ces gorilles et leur extermination qui s'en est suivie ont joué un rôle capital dans l'histoire de la conservation de la nature dans les possessions belges de l'Afrique centrale. C'est cet événement qui expli-

que pourquoi le tout premier parc national du continent africain a été créé dans les volcans Virunga situé de part et d'autre de la frontière entre le Rwanda, la République Démocratique du Congo et l'Ouganda.

L'année 1925, quant à elle, est la date de la création, dans les volcans Virunga, du Parc National Albert qui, comme nous venons de le dire, est le tout premier parc national africain. Ce parc a été suivi en 1926 par Kruger National Parc de la République Sud - Africaine. Cette période n'a pas été choisie au hasard. Elle nous livre en effet la conception de la conservation de la nature dans les possessions coloniales belges en Afrique centrale, notamment au Rwanda et au Congo belge. Les leçons qu'on peut tirer de cette conception sont pertinentes pour la conservation au Nord - Ouest du Rwanda où se situe le Parc National des Volcans et au Kivu dans l'Est de la République Démocratique du Congo où se trouve le Parc National des Virunga. Ces deux parcs nationaux transfrontaliers sont issus de la division de l'ex - Parc National Albert en 1960, notamment à l'occasion de l'accession du Congo belge à l'indépendance, le Rwanda ayant continué à demeurer sous la tutelle belge jusqu'en juillet 1962. L'histoire permet de comprendre le présent et de baliser les voies de l'avenir, en évitant par exemple des expériences qui ont fait faillite et en exploitant celles qui ont parfaitement réussi.

Le présent travail est divisé en deux parties. La première partie est consacrée aux origines des Parcs Nationaux transfrontaliers des Volcans au Rwanda et des Virunga en République Démocratique du Congo. La deuxième partie de ce travail porte sur les incidences socio-économiques, culturelles, sociales et politiques de la réserve intégrale des Virunga.

## **Les origines des Parcs nationaux des Volcans et des Virunga**

Les origines des Parcs Nationaux transfrontaliers des Volcans au Nord-Ouest du Rwanda et des Virunga au Nord-Kivu dans l'Est de la République Démocratique du Congo sont à rechercher dans le milieu naturel fascinant à la fois pour les riverains du biotope des Virunga et pour les conservationnistes modernes ; la chasse inconsidérée et la destruction effrayante des écosystèmes au début du XXème siècle, la lutte contre l'extermination des gorilles de montagne juste après leur découverte en 1902, dans l'intérêt tant touristique que scientifique que représente ce biotope ainsi que dans les expéditions scientifiques du début du XXème siècle. La caractéristique exceptionnelle du milieu naturel fait de la région des volcans et de ses environs le théâtre des affrontements quasi permanents entre les conservationnistes et les populations locales (éleveurs, agricultures, chasseurs, cueilleurs et pêcheurs). Les différentes formes de ces affrontements ainsi que les solutions qui ont été mises en œuvre pour la promotion de la conservation de la nature sont très riches en enseignements. Ils seront présentés et analysés dans nos prochains articles. Pour le moment nous nous limitons aux origines de ces deux parcs nationaux. Les manifestations fastueuses nationales d'attribution des noms aux jeunes gorilles du Parc National des Volcans organisées en juin 2008 au Rwanda ont puissamment motivé cette étude. Nous avons abondamment exploité les documents des Archives Africaines du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique que nous avons consultées en 2000 et en 2006 lors de notre séjour à Bruxelles. Leurs références précises sont présentées en notes en bas de page contrairement aux autres sources citées dans ce travail.

## **Un milieu naturel fascinant pour les populations locales et les conservationnistes occidentaux**

La présentation du milieu naturel des volcans Virunga et des acteurs qui s'y affrontent depuis 83 ans dans le domaine de la conservation de la nature, notamment à cause des intérêts respectifs divergents, constitue la toile de fond des relations entre les parcs nationaux transfrontaliers des Virunga et des Volcans d'un côté et les populations avoisinantes de l'autre. Les rapports conflictuels entre les gestionnaires de ces parcs et les communautés riveraines découlent en effet des avantages indiscutables que le biotope des Virunga présente pour les uns et pour les autres.

L'élément naturel qui caractérise notre zone d'étude et qui sert de repère essentiel de sa localisation en Afrique centrale est le gigantesque fossé tectonique occidental africain (African Western Rift Valley). Celui-ci s'étend de l'Afrique australe au Sud à la Mer Rouge au Sud. Il loge du sud au nord les lacs Malawi, Tanganyika, Kivu, Edouard et Albert. Les parcs nationaux transfrontaliers des Virunga et des Volcans occupent une zone où les mouvements tectoniques du Tertiaire ont été les plus violents et les plus impressionnants. Ils sont en effet à l'origine des huit volcans situés sur les rives septentrionales du lac Kivu et ceinturant la sud de la plaine de la Rutshuru, au Sud du lac Edouard, sur une distance de 80 km dans la dépression centrale du fossé tectonique, aux confins du Rwanda, de l'Ouganda et de la République Démocratique du Congo. Ces volcans culminent à 4507 m d'altitude au sommet de Karisimbi au Rwanda. Le volcan Karisimbi fait partie du groupe oriental de la chaîne des Virunga abritant les volcans éteints. Le groupe occidental est complètement situé en République

Démocratique du Congo et abrite les volcans en éruption permanente.

Les voyageurs et touristes occidentaux qui nous ont maintes fois rencontré au pied de ces architectures naturelles, n'arrivaient pas à contenir leurs sentiments tout en avouant qu'ils ne savaient pas comment exprimer leur admiration enthousiaste et les émotions qu'ils ressentaient en voyant pour la première fois ce spectacle grandiose naturel.

C'est fut aussi le cas du Lieutenant G. VEVLOET, un officier de l'Etat Indépendant du Congo, qui y a séjourné de 1904 à 1909. Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « la chaîne si imposante des volcans dont les ombres gigantesques voilent les nappes bleues des lacs environnants, ses contreforts aux crevasses immenses, les splendides forêts de bambous qui les couvrent, les curieux petits lacs qui les entourent (...), tout cela forme un ensemble majestueux et superbe dont la plume ne saurait exprimer le pittoresque ni la magnificence » (VERVLOET, G., 1909 : 271). Quant au Père A. PAGES de la Mission de Nyundo, il qualifie le groupe occidental des Virunga de « pays incomparable à cause de l'étendue et du nombre des volcans, de leurs modes ou phases d'activité » (PAGES, 1953 : 40).

En cas d'éruptions volcaniques, comme celles de 1912-1913 selon la même source ou celles de 1977 auxquelles nous avons assisté, les grondements et les explosions se font entendre à plus des 200 kilomètres et les scories s'étendent sur un rayon de 160 kilomètres. A ces occasions, les cratères crachent et projettent dans le ciel des colonnes de liquides rouges d'une incandescence éblouissante et nettement visibles aux mêmes distances. Même

en tant normal, les volcans en activité restent toujours une grande curiosité touristique. Les réservoirs permanents de lave en ébullition atteignent plusieurs centaines de mètres de hauteur et ont des parois dépassant 1200 mètres de diamètre. De temps en temps, cette lave se livre à un jeu de cache-cache qui émerveille les touristes et chercheurs. A cette occasion, elle déborde son lit et s'étend en quelques secondes sur toute une partie du fond du cratère, puis se retire et se résorbe assez rapidement dans une sorte de tourbillon, faisant ainsi continuellement varier le niveau du lac de lave alimenté par de nombreuses fontaines de lave incandescente.

La région des volcans a aussi une faune et une flore remarquablement riches dont ont témoigné les premiers européens qui ont sillonné ce milieu. La diversité et la densité des espèces animales dans le biotope des Virunga ainsi que dans les plaines de la Rutshuru-Rwindi ont émerveillé plus d'un observateur dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle. E. VERLEYEN, par exemple, en donne le témoignage suivant : « la végétation verdoyante qui envahit jusqu'à la crête des volcans abrite une faune infiniment variée de gros et de petit gibier » (VERLEYEN, 1950 : 277). L'Ingénieur Géomètre Ernest THEVOZ, qui a sillonné maintes fois la plaine de la Rutshuru entre 1904 et 1911, qualifie celle-ci d'« excessivement giboyeuse » (VANDEWOUDE, 1959 : 31). En juin 1924, J. CLAESSENS (1929 : 31) y fut « à maintes reprises témoins de plusieurs grands troupeaux d'antilopes de différentes espèces comptant chacun 200 à 300 têtes ». Les observations faites par J. SCHWETZ en 1927 dans la même région abondent dans le même sens : « c'est l'endroit le plus giboyeux que j'ai jamais vu » (SCHWETZ, 1930 : 31).

Enfin, les colonies d'oiseaux venant de tous les coins du monde et se reproduisant sur les rives du lac Edouard ont énormément étonné les explorateurs comme Henry Morton STANLEY en 1889 (OVRUT Burt et Suzan, 1978 : 6) et Georg SCHWEITZER en 1891 (SCHWEITZER and FELKIN, 1898 : 194 ; 209) ainsi que le Lieutenant G. VERVLOET entre 1904 et 1909 (VERVLOET, 1909 : 274 ; 277). La concentration et la diversité de la faune s'expliquent évidemment par les conditions phytogéographiques également diversifiées. L'étagement remarquable de la végétation et l'étonnante diversité biologique correspondante font du biotope des volcans Virunga un monde tout à fait à part, une véritable microcosme du monde, c'est-à-dire un monde en petit modèle, avec l'avantage notoire que les changements des biotopes qui s'étendent généralement sur des vastes distances dans les autres régions du monde, sont ici concentrés sur une superficie réduite. Il n'y a que le désert qui y manque.

La région des volcans Virunga est située autour de 1° de latitude Sud et connaît des températures variant entre -4°C et 20°C ainsi que des pluies durant presque toute l'année, garantissant ainsi une période végétative annuelle sans interruption. L'interruption des pluies est en effet partielle et de courte durée car inférieure à deux mois. La saison sèche est inférieure à deux mois et est répartie sur deux périodes : juillet et janvier. Elle a peu d'effet négatif sur la vie agricole parce qu'il n'y a aucun mois complètement sec (NICOLAÏ, 1998 : 29 ; DREVET, 1977 : 15-20).

Doublé des sols volcaniques très riches et plantureusement fertiles, ce climat présente deux avantages sur le plan agropastoral : prospérité de l'agriculture et de l'élevage dans des niches écologiques séparées au niveau de 2200 mètres

d'altitude. Au-delà de cette altitude et en dessous de 15°C, les cultures tropicales connaissent une croissance très lente, faisant ainsi de cette zone un domaine relativement moins convoitée par les agriculteurs mais très appréciée par les éleveurs du gros bétail qui y ont trouvé un climat très sain et des pâturages naturels très florissants. Les animaux sauvages faisaient bon ménage avec les vaches dans cette zone quasi exclusive d'élevage bovin. Les vaches de cette région étaient splendides et qualifiées de meilleures et de plus robustes du Kivu (Congo Belge, 1923 : 157 et 205 et CARLIER, 1917) parce qu'elles se croisaient avec les buffles. Depuis 1925 jusqu'au début des années 1990, les vaches croisées avec les buffles ont toujours opposé les éleveurs et les gestionnaires de la réserve intégrale. En effet les buffles présents dans les troupeaux constituaient un danger mortel pour les bergers d'une part et d'autre part les vaches croisées avec les buffles restaient toujours relativement sauvages et entraînaient les autres loin dans les parcs nationaux.

Néanmoins, la région des volcans connaît une anomalie hydrographique caractérisée par absence de sources et cours d'eau dans un milieu où il pleut pourtant presque tous les jours. Les eaux qui parviennent à s'infiltrer n'ont pas l'occasion de ressurgir du fait que le terrain a été complètement asphalté par les laves volcaniques. Elles se dirigent par conséquent vers d'autres zones plus basses et à couches plus faciles à percer au nord (plaine de la Rutshuru) et à l'ouest (territoires de Masisi et Walikale). Dans cette région, le problème d'eau a toujours suscité des soucis et des angoisses. Les quelques rares mares d'eau situées dans la réserve intégrale ont toujours été un point de friction entre les conservationnistes et les populations avoisinantes depuis 1925 jusqu'à l'heure actuelle. Les pâ-

turages et des champs de cultures particulièrement prospères situés aux pieds des volcans ont également toujours opposé les gestionnaires des parcs nationaux aux communautés avoisinantes et celles-ci entre elles, bien souvent sous l'instigation de ces gestionnaires comme nous aurons l'occasion de le montrer.

A cause de ses conditions naturelles, le biotope des Virunga est un milieu exerçant un attrait quasi irrésistible non seulement sur les conservationnistes mais aussi sur les populations venues de divers horizons. Au début du XXème siècle, la région des volcans Virunga étaient déjà très peuplée comme en témoignent les sources de l'époque. Au terme de trois ans (1904 - 1906) de récolte des données concernant les mœurs des habitants de la Région des volcans, le Lieutenant G. VERVLOET (1910a : 120-122), Commandant Supérieur Adjoint de la Mission Géographique de la Ruzizi-Kivu, tirait la conclusion suivante : « la population disséminée ailleurs est beaucoup plus dense chez les Bahutu entourant immédiatement les volcans. Alors que ces derniers subissent plus directement l'influence des Watuzi, ils sont groupés en assez gros villages ... Les champs s'étendent fort loin sur les flancs des montagnes ... Des clôtures rudimentaires les protègent parfois contre les dégâts qui pourrait y causer le bétail ».

Les missionnaires catholiques furent, eux aussi, frappés par la densité de population et les activités agro-pastorales sur les contreforts des volcans Virunga. Le Père A. HUYS en témoigna en 1910 lorsqu'il justifiait la création de la Mission Lulenga (Rugari) au Pied du Volcan Mikeno : « Dans les régions du Kivu et dans le Bugoye ainsi que dans les vallées enserrées entre les volcans, il y a certainement de quoi fonder une demi-douzaine de stations missionnaires.

La population y est dense, le climat sain, le terrain très fertile ». Avant la création du Parc National Albert en 1925, la région des volcans Virunga était une zone agro-pastorale « d'une fertilité prodigieuse, très densément peuplée et disposant d'un bétail très abondant et très bien soigné ainsi que des cultures intensives sur les flancs et au pied des montagnes.

Ces observations sont corroborées par celles faites par J. SCHWEITZ (1930 : 27- 36). Le témoignage de l'Inspecteur d'Etat A. MEULEMEESTER, qui a aussi visité la même région en 1911, est encore plus éloquent : « Le pays entourant la mission aux pieds du volcan Mikeno est de ceux que j'ai vus au Congo le mieux cultivé et, chose digne de remarque, c'est la première fois que j'ai vu un homme cultiver ses champs à la houe avec sa ou ses femmes ». Le Père SMULDERS, Supérieur de la mission dont il est question, renchérit dans un rapport rédigé en novembre 1911 : « Les indigènes sont des mœurs plutôt douces. Ils sont des cultivateurs travaillant dur. Jamais on ne voit les hommes inactifs, assis au jeu. S'ils ne cultivent pas, ils fabriquent des nattes ou des corbeilles ». Le Dr CARLIER, Directeur du Service vétérinaire au Congo ayant séjourné et sillonné l'Est du Kivu de 1904 à 1909, semble conclure tous les extraits cités ci haut tout en soulignant « la complémentarité entre l'agriculture et l'élevage, la pratique généralisée de la transhumance sur les plateaux élevés, humides et froids où l'herbe est toujours abondante. Le Kivu, conclut-il, est complètement utilisé par les indigènes et donne tout ce qu'il peut donner. Les cultures sont considérables et bien soignées. Sur les pentes elles sont établies en terrasses parfois soutenues par des murs de pierres. Les prairies sont retournées et cultivées pendant deux ou trois ans. Dès que la terre s'épuise, on l'abandonne au chiendent qui reconstitue de suite le pâturage ».

Les Tutsi de la région des volcans se consacraient plus à l'élevage qu'à d'autres activités économiques. « Ils sont prêts à subir même de l'esclavage plutôt que de se séparer de leurs chères bêtes. Ils s'occupent uniquement de traire le lait et de fabriquer du beurre » (Mouvement Géographique, 1900 : col.338). Dans un rapport rédigé en novembre 1911, le Père SMULDERS fournit des indices probants sur l'existence, dans la région des volcans, d'une zone réservée à l'élevage et nettement distincte de celles qui étaient principalement vouées à l'agriculture :

« Politiquement le pays est gouverné par Lulenga, qui lui-même n'est qu'un sous-chef de Ntamohanga (lire Ntamuhanga), Chef médaillé de l'Etat, habitant au Nord-Est. Le pays est très beau à cause des cultures qui couvrent toutes les collines. Au nord comme à l'est et l'ouest, les terres cultivées s'étendent jusqu'à la lave, pas un seul pouce de terrain qui ne se réclame de son propriétaire. Les environs du Mikeno (volcan éteint) servent de pâturages aux troupeaux. Les populations renferment des Watutsi et des Wahutu. Les Watutsi, c'est-à-dire les Nobles, sont en minorité et ne jouent pas le grand rôle politique qu'ils jouent au Rwanda. Ils sont pasteurs et possesseurs de bétail. J'en connais deux qui possèdent de 100 à 150 têtes de bétail. Leurs villages sont d'ordinaire situés au milieu de la brousse et entourés d'une végétation peu agréable. Les Wahutu possèdent eux quelques vaches qu'ils font mener aux pâturages par les Watutsi. Ils ne sont nullement esclaves de ces derniers et ne leur paye pas de tribut. Ils se contentent de leur fournir des vivres en échange de lait et de beurre car le Mututsi ne cultive pas ».

Le Lieutenant G. VERVLOET témoignait aussi en 1909 que les Tutsi de la région des volcans Virunga s'occupaient pr-

esque exclusivement de l'élevage bovin. « Les flancs mêmes des volcans, jusqu'à 2500 m d'altitude sont parsemés de marécages où le voyageur rencontre, à vif étonnement, d'importants troupeaux de gros bétail (VERVLOET, 1909 : 267). Ces vaches étaient à la recherche des immenses pâturages toujours florissants et verdoyants (PAGES, 1954b : 45) et surtout de l'eau qu'elles ne pouvaient pas trouver à des altitudes plus basses à cause de l'anomalie hydrographique de la région des volcans dont nous avons déjà parlé. Ces troupeaux de vaches montaient très haut sur les volcans éteints jusqu'à Rukumi au Karisimbi, à 3400 m (VESCHUREN, 1993 : 94). A la suite du Dr CARLIER et A. PAGES, M. JUSSIANT a aussi été témoin de cette zone quasi exclusive d'élevage bovin sur les contreforts les volcans Virunga : « vers le nord du lac Kivu les éleveurs indigènes se sont installés sur les contreforts des volcans Virunga couverts de forêts de bambous dont les jeunes pousses sont très appréciées du bétail et les troupeaux s'y maintiennent dans un état splendide (JUSSIANT, 1930 : 430-431).

Les éleveurs des volcans éteints disposaient par ailleurs d'une vaste zone de transhumance à l'ouest des volcans en activité permanente où le Père PAGES (1954b : 45) et J. SCHWETZ (1930 : 14 et 22) ont également localisé en avril 1927 d'immenses et florissants pâturages dont les plus notoires étaient formés par les plateaux herbeux et la forêt de Ngandjo (2000 m d'altitude) et de Ndeko (1850 m d'altitude) sur les rives de Kahundu qui se jette dans la rivière Osso. J. SCHWETZ y a trouvé en 1927 un centre d'élevage comptant plus de 2000 têtes de gros bétail splendide venant des environs du lac Kivu.

J. CAPELJE, Conservateur des Titres Fonciers au Kivu, a aussi témoigné en 1941 de l'existence de ces zones de

transhumance du gros bétail de la région des volcans Virunga en ces termes lorsqu'il parlait des droits indigènes dans le parc : « Les terres du P.N.A. (Parc National Albert) sont grevées d'un droit de passage ( avec droit de pacage) permettant le déplacement du bétail d'une région d'une région du Sud-Est de Rutshuru (volcans éteints) à l'autre (Mushari dans le Sud-Ouest de Rutshuru aux confins du Territoire de Masisi-Walikale). Ce qui permet d'affirmer, conclut-il, que depuis longtemps tout a été prévu pour que le Bwisha (Est du Territoire de Rutshuru dans les volcans éteints) ne puisse pas manquer des terres pour pâturage. Ne voyons-nous pas, par exemple, les indigènes Bashi, envoyer leur bétail pâturer au Bugisha en saison sèche pour parer aux difficultés qui résultent de la saturation plus importante d'une région de cette chefferie ? » (CAPELJE, 1941 : 9).

Les deux zones d'élevage bovin situées qui viennent d'être décrites dans la région des volcans Virunga étaient contiguës non seulement aux champs des cultures, mais aussi aux domaines de chasse. Situés sur les flancs des volcans Virunga aussi bien du côté congolais que du côté rwandais et ougandais, ces derniers étaient contrôlés et exploités par les chasseurs et collecteurs Pygmées Batwa mais qui se dénomment Bayanda pour signifier qu'ils sont les maîtres des forêts et des terres. Effectivement, ils maîtrisent mieux la forêt que toute autre catégorie sociale de la région des volcans comme ne témoigne le Père A. PAGES (1933 : 35-36) : « Ils grimpent comme des écureuils sur les arbres pour fuir le danger ou se mettre aux aguets. Ils y passent huit ou quinze jours sans rentrer au logis, à la poursuite du gibier, surtout s'il s'agit d'un éléphant. La région boisée est leur domaine propre. Ils en connaissent les fourrés et les recoins, se glissent partout sur les traces

des animaux, à travers les épines et la broussaille, sans courir le risque de s'égarer ». C'est grâce à ces aptitudes et à beaucoup d'autres que les Pygmées Bayanda arrivent, selon leurs propres mots, à « traire la forêt. Depuis nos ancêtres les plus reculés, nous vivons du lait de forêt comme les éleveurs vivent du lait de vache et les agriculteurs du lait de houe ». Avant la création du Parc national Albert, la façon dont les Pygmées de la région des volcans « travaient » la forêt allait de la chasse au rançonnement des commerçants ou voyageurs qui se risquaient dans leur domaine, en passant par la cueillette, la récolte du miel sauvage, la corderie (la préparation des cordes, la fabrication des paniers-valises et des ceintures de type cordon avec floches ou des sacs à main étaient la spécialité des Pygmées), la vente des produits forestiers et la perception des droits de péage sur les commerçants.

Nous venons de présenter le milieu naturel et la situation socio-économique de la région des volcans Virunga tout au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous venons de montrer que le biotope des Virunga est un milieu fascinant pour les agriculteurs, les chasseurs-collecteurs et les éleveurs qui les trouvent idéal à plusieurs points de vue. Nous avons également vu au début de cette section que les Européens qui ont sillonné la région des volcans à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début des années 1900 sont aussi fascinés par la beauté et les curiosités naturelles qui constituent des sources de joie et d'émotion inestimables. Comme on le voit, la transformation de la région des volcans en réserve naturelle intégrale pour des raisons touristiques, scientifiques et pour la conservation pure et simple des merveilles naturelles sans tenir compte des besoins vitaux des communautés locales devait rencontrer l'opposition farouche de ces dernières. Examinons à présent les autres

motivations qui ont milité en faveur de la création de cette réserve.

La chasse inconsidérée et la destruction stupéfiante des écosystèmes au début du XX<sup>ème</sup> siècle

Le Parc National Albert a été initialement créé pour protéger les gorilles de montagne et mettre le biotope d'un grand intérêt écologique, scientifique et touristique à l'abri des pressions démographiques et économiques.

La conservation de la nature de type moderne dans les anciennes possessions coloniales belges date seulement de 1888. C'est en 1888 en effet que le Roi Souverain LÉOPOLD II créa les premières réserves de chasse dans l'Etat Indépendant du Congo, notamment au Kasai, pour protéger les éléphants menacés d'extinction par une chasse inconsidérée (HARROY, 1993 : 428). Cette mesure visait certes à assurer au Roi le monopole du commerce de l'ivoire. Mais il est indéniable qu'elle a diminué la pression exercée sur les populations d'éléphants de l'Etat Indépendant à cette époque. C'est seulement après la conférence internationale de Londres pour la protection des animaux sauvages africains, tenue en 1900, que des réserves générales de chasse furent créées dans d'autres régions du Congo. Les réserves de chasse notoires comme celles du Kivu, du Rwanda, de l'Uele dans la Province Orientale et du Katanga servirent beaucoup plus tard de soubassement aux quatre premiers parcs nationaux de l'Afrique coloniale belge (HARROY, 1993 : 429) : Albert, Akagera, Garamba, Upemba.

L'idée du Prince Albert de créer des réserves naturelles intégrales au Congo belge date de 1900. Mais c'est seulement en 1919, dans le Yellowstone National Parc (Premier

parc national au monde créé en 1872) aux États-Unis d'Amérique, lors de son périple triomphal de Roi-Soldat, que le Roi Albert 1er compléta cette idée par la notion de parc national. Deux facteurs concomitants ont joué un rôle déterminant dans le développement et la matérialisation de cette idée du Roi des Belges Albert 1er. Il s'agit d'abord de l'extermination des animaux sauvages et de la destruction excessive des écosystèmes au Kivu au début du XXème siècle, pour la recherche sur la psychologie, l'anatomie et la paléontologie animales comparées et pour la taxidermie dans les musées d'histoire naturelle occidentaux. L'extermination à grande échelle des animaux sauvages et la destruction inconsidérée des écosystèmes du Kivu et du Rwanda ont motivé l'impérieuse nécessité de les préserver et conduit à leur protection intégrale.

Au cours du premier quart du 20ème siècle, les animaux sauvages et les écosystèmes naturels du Kivu et du Rwanda, particulièrement dans la région des volcans Virunga, étaient menacés de destruction totale et d'extinction à la fois par les populations locales, les trafiquants d'ivoire venus de divers horizons, les troupes de la Force Publique du Congo, les glorieux amateurs de trophées, les colons européens, les sociétés minières, les taxidermistes et les collecteurs de célèbres musées d'histoire naturelle occidentaux. « D'année en année, écrit HUBERT E. (1947 : 4), les pentes se déboisaient irrémédiablement, des îlots de forêts primaires, vestiges des âges révolus, s'abîmaient, s'émiettaient ou disparaissaient, des régions jadis giboyeuses et certains grands mammifères s'acheminaient inexorablement vers leur extinction ».

La chasse inconsidérée qui était pratiquée au Kivu et au Rwanda au début du XXème siècle s'explique par, entre autres facteurs, la situation politique et militaire de ces

régions à cette époque. Le premier européen à visiter le Rwanda, le lac Kivu et la région des volcans Virunga en 1994 est le Comte Von Gotzen de nationalité allemande, neuf ans après la signature, à Berlin en Allemagne, de l'Acte de Neutralité reconnaissant l'Etat Indépendant du Congo. Les troupes de la Force Publique ont par la suite sillonné le Kivu oriental entre 1897 et 1899 à la poursuite des mutins de l'expédition Dhanis. Mais elles n'ont pas aussitôt occupé les rives de la Ruzizi et du lac Kivu découvertes antérieurement par l'Allemand Von Gotzen.

Le conflit frontalier résultant de l'ignorance totale du Kivu oriental et opposant les Anglais aux Belges et aux Allemands fut à la base de la concentration à outrance des troupes de la Force Publique du Congo dans cette région dès 1902. La zone qui fut là plus âprement disputée, d'avril 1904 au 14 mai 1910, entre les troupes belges, allemandes et anglaises est la région des volcans Virunga, plus précisément au Sud-Est du Territoire de Rutshuru (LEDERER, 1993 : 415-426). C'est la raison pour laquelle, à partir de 1904, le poste de Rutshuru fut successivement le Quartier Principal, puis le Quartier Général de toutes les forces d'occupation coloniale belge au Kivu et enfin le Chef-lieu du Territoire de la Ruzizi-Kivu, détaché du District des Stanley-Falls dont il dépendait auparavant pour être placé sous un gouvernement militaire spécial en raison des circonstances du moment (VANDEWOUDE, 1959 : 307-308).

Selon FLAMENT F.(1952 : 190), 1800 militaires étaient concentrés en permanence à Rutshuru entre 1904 et 1914. Les sources des missionnaires catholiques installés au pied du volcan Mikeno dès 1911 (création de la Mission de Rugari en avril 1911) et qui entretenaient des relations

très étroites avec les populations locales et les officiers de la Force Publique sont beaucoup plus précises et crédibles. D'après le rapport de la Mission Tongres Sainte-Marie de Rugari rédigé en 1914, « les habitants de Rutshuru étaient astreints à des corvées incessantes des vivres et de portage pour 2000 soldats présents en permanence dans la contrée » (Société des Missions d'Afrique, 1916 : 301).

De grandes chasses étaient organisées dans la plaine de Rwindi-Ruthuru-Ishasha et dans les contreforts des volcans Virunga pour ravitailler les missions cartographiques de démarcation et de délimitation des frontières ainsi que pour fournir de la nourriture aux nombreuses troupes concentrées dans la région avant et pendant la Première Guerre mondiale (MANKOTO, 1989 : 26). Les animaux sauvages de la région des volcans étaient également exterminés par les trafiquants de l'ivoire pour lesquels l'érection du Kivu oriental en « zone neutre » lors du conflit frontalier anglo-germano-belge au Kivu fut une aubaine. Il y avait en outre des Européens qui pratique des chasses particulièrement destructives. C'est le cas par exemple, d'après la même source, de A. PILETTE qui a fait de sérieux ravages parmi les herbivores au Sud du lac Edouard et qui se vantait en 1912 d'avoir procuré aux autochtones 75000 kilos de viande en trois mois.

L'extermination des animaux sauvages de la région des volcans et ses environs a pris une tournure particulièrement inquiétante à l'occasion de l'ouverture, dès le 22 septembre 1914, d'un front de la Première Guerre mondiale sur les rives septentrionales du lac Kivu, plus précisément à Kibati, juste en face de Gisenyi, dans la région des volcans. Cet événement a eu pour conséquence la réquisition sans précédent des vivres, du bétail, des hommes, y com-

pris des femmes et des enfants si bien que les travaux des champs furent complètement abandonnés. Des famines et des épidémies particulièrement meurtrières en découlèrent entre 1915 et 1919. Se trouvant dans l'impossibilité totale d'être ravitaillées en vivres par les populations locales, « les troupes militaires concentrées sur la frontière orientale chassaient sans merci les herbivores pour nourrir leurs nombreux effectifs durant la guerre » (HUBERT, 1947 : 5).

Les vides créés dans les rangs des animaux sauvages au Kivu furent accentués par les colons agricoles blancs, les sociétés minières et les chantiers routiers à partir de 1920. Les premiers blocs de plantation de café arabica furent ouverts dans la région des volcans au Sud-Est de Rutshuru en 1920 (DREVET, 1977 : 181). Les colons blancs étaient pour la plupart des vétérans de la Première Guerre mondiale et qui s'étaient habitués au carnage des animaux sauvages. Ils massacraient les herbivores pour nourrir leurs ouvriers. Il y eut aussi un engouement pour la culture de café arabica chez les autochtones. Quant aux chantiers miniers et routiers, ils datent de 1923-1924 (construction de la route Goma-Rutshuru dans la région des volcans et installation de la Compagnie Minière des Grands Lacs Africains (MGL) au Nord-Kivu en 1923).

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du carnage des grands herbivores. Le sort des grands fauves et des gorilles de montagne n'était pas meilleur. Eux aussi vivaient les moments les plus dramatiques de leur histoire. Ils étaient systématiquement traqués et exterminés massivement (MANKOTO, 1989 : 26). Ceux qui pratiquaient la chasse inconsidérée aux fauves, aux animaux réputés à tort ou à raison d'une férocité hors du commun étaient en général les collectionneurs et les taxidermistes des musées d'histoire

naturelle occidentaux ainsi que les grands chasseurs sportifs ou professionnels en mal de gloire et assoiffés d'argent. Paradoxalement, c'est parmi eux qu'on trouve des gens qui ont défendu et démontré avec une passion étonnante la nécessité absolue et urgente de créer des sanctuaires naturels où les animaux menacés d'extinction, notamment les gorilles de montagne du biotope des Virunga, seraient à l'abri de toute atteinte.

### **La lutte contre l'extermination des gorilles de montagne**

Parmi les animaux qui étaient spécialement visés par les collectionneurs et les taxidermistes des musées occidentaux d'histoire naturelle, les chasseurs sportifs amateurs ou professionnels, impliqués dans le commerce de gros trophées figure en bonne place le gorille de montagne. La découverte de celui-ci en 1902 dans les volcans Virunga par l'Officier Allemand, le Capitaine Oscar von BERINGE, a été immédiatement suivie de sa quasi extermination. Même des autorisations délivrées par le Gouvernement belge pour l'abattage de cette nouvelle espèce de mammifères pour des buts scientifiques conduisirent à des abus. L'expédition du Duc Sudamanie, Prince de Suède, par exemple, fit en 1913 très mauvais usage des quatorze permis qui lui avaient été octroyés. Elle valut ainsi de fortes critiques internationales aux autorités belges. En conséquence une beaucoup plus grande sévérité fut de rigueur dans l'octroi de ces autorisations (HARROY, 1993 : 429).

En dépit de cette restriction des autorisations d'abattage, plus de 50 gorilles furent tués en 1925 par les collectionneurs des musées, sans parler des ravages effectués par les chasseurs amateurs et sportifs. Entre 1916 et 1918, en pleine guerre mondiale, les Américains demandèrent

à leur tour des autorisations au profit du Musée National d'Histoire Naturelle de New York (OVRUT Burt et Susan, 1978 : 6-7 et 9). C'est sans doute pour protéger les chimpanzés et les gorilles de montagne que leur exportation était lourdement taxée : 4000 à 5000 F par animal sur pied ou mort.

Outre les motivations scientifiques et les revenus qu'il procurait, l'abattage des animaux massifs et robustes que sont les gorilles de montagne était perçu comme un sport prestigieux, une preuve de bravoure, de virilité et d'héroïsme sans égal alors qu'ils pouvaient être facilement localisés à l'aide des guides indigènes, facilement approchables et être tués à bout portant en grand nombre car vivant toujours en groupe (AKELEY, 1929 :643). Les gorilles des volcans Virunga risquaient donc d'être complètement exterminés alors que les hommes de science éprouvaient le besoin et l'intérêt de plus en plus passionnants d'effectuer des recherches sur eux dans leur milieu naturel. Il est par conséquent normal que les hommes de science aient vigoureusement encouragé et appuyé le projet du Roi des Belges, Albert 1er, de créer dans la région des volcans Virunga le premier parc national africain qui protégerait les gorilles de montagne.

### **Les expéditions scientifiques dans la région des volcans Virunga**

De toutes les expéditions scientifiques américaines effectuées dans la région des volcans Virunga grâce aux facilitations des diplomates belges en poste aux Etats-Unis, celles qui furent entreprises entre 1920 et 1926 par Carl AKELEY, alors célèbre taxidermiste du Musée d'Histoire Naturelle de New York, occupent une place spéciale dans

l'histoire des Parcs Nationaux du Congo et du Rwanda en général et du Parc National des Volcans Virunga en particulier. Le naturaliste américain Carl AKELEY « poursuivait essentiellement un objectif dans la région des volcans Virunga depuis 1913 : rassembler le matériel nécessaire à la confection dans son Musée d'un de ses célèbres dioramas, cette fois dédié au gorille de montagne » (HARROY, 1993 : 430). Par la suite l'extermination imminente des gorilles de montagne et leur massacre massif dont il était tout le temps témoin depuis 1913 l'amènèrent à plaider brillamment pour l'urgente nécessité de créer un sanctuaire de protection intégrale des gorilles de montagne des Volcans Virunga. Ces derniers abritaient environ 300 gorilles de montagne en 1994 parmi les 600 qui avaient été recensés dans le monde entier (AVELING, 1995 : 3), soit 50 % du total mondial. Nous comprenons alors l'intérêt et l'importance de la protection intégrale du biotope des Volcans Virunga même aujourd'hui.

Très rapidement un courant d'opinion fortement intéressée par la création du parc national dans les Volcans Virunga se fit jour dans les milieux scientifiques américains et se développa grâce entre autres à Carl AKELEY. Deux événements majeurs permirent à ce courant de faire un pas notable. Il s'agit d'abord du voyage que le Roi des Belges, ALBERT 1er, effectua aux Etats-Unis en 1919. Il visita à cette occasion le Yellowstone National Park, le tout premier parc national créé aux Etats-Unis en 1872, qui l'émerveilla et fit rejaillir plus concrètement, dans son esprit, son rêve de 1909 de créer au Congo belge des sanctuaires de la faune et de la flore à l'abri de toute intrusion humaine.

Au cours d'un feu de camp mémorable (Camp-Fire de Washburn à Madison), le Roi fut beaucoup encouragé dans son noble projet par d'éminents écologistes et conservation-

nistes américains dont le Dr John C. MERRIAN, Président de Carnegie Institution spécialisée dans la subvention des recherches scientifiques et Vice-Président de l'Académie Nationale des Sciences aux Etats-Unis, le Dr Henry FAIRFIELD OSBORN, Président du Musée Américain d'Histoire Naturelle de New York et l'Ambassadeur de la Belgique à Washington, le Baron E. CARTIER de MARCHIENNE. C'est à cette occasion que le Roi des Belges ALBERT 1er « annonça sa formelle intention de voir reproduit au Congo belge le modèle américain du Parc National » (HARROY, 1993 : 430).

Le deuxième événement est la recherche que le naturaliste américain Carl AKELEY effectuait dans la région des Volcans Virunga depuis 1913. En 1921, ce naturaliste obtint du gouvernement belge l'autorisation de capturer ou d'abattre dix gorilles pour les besoins de cette recherche. Il se contenta seulement de cinq. Depuis lors il s'illustra de façon singulière par ses plaidoyers et son profond dévouement pour les gorilles de montagne du biotope des Volcans Virunga. Il s'attaqua d'abord aux clichés que le public occidental se faisait de ces primates et selon lesquels sont des mammifères particulièrement féroces, massifs, robustes et sauvagement farouches. Il a montré qu'ils sont au contraire tout à fait inoffensifs de tout point de vue, très proches de l'homme et très facilement approchables. Il tira ensuite la sonnette d'alarme en stigmatisant leur inexorable extinction entraînée par des chasseurs amateurs et professionnels, des sportifs, des collectionneurs des célèbres musées occidentaux, des grossistes des trophées, des naturalistes de terrain, les colons blancs et enfin par les agriculteurs et éleveurs qui réduisaient de plus en plus leur espace vital.

Le projet de Carl AKELEY de créer un sanctuaire naturel des gorilles dans les Volcans Virunga fut soutenu sans réserve dès 1922, non seulement par l'Ambassadeur Emile de CARTIER de MARCHIENNE auprès du Roi et du gouvernement belges, mais aussi par le Département de l'Intérieur qui gérait les Parcs Nationaux des Etats-Unis, le Camp Fire Club of Michigan, le New York Zoological Society et bien sûr par les éminents écologistes américains, le Dr Henry FAIRFIELD OSBORN et le Dr John C. MERRIAN qui, comme déjà indiqué, avaient encouragé le Roi Albert 1er à matérialiser son idée de créer un parc national sur le modèle des parcs nationaux américains.

Finalement un sanctuaire de 10.000 hectares fut créé dans les Volcans Virunga en 1923. En janvier de la même année le Dr John C. MERRIAN avait remis à l'Ambassadeur belge Emile de CARTIER de MARCHIENNE un rapport contenant des précieuses informations sur l'histoire, l'organisation et les méthodes de création et de gestion des parcs nationaux, monuments nationaux et lieux d'asile ou de refuge des oiseaux aux Etats-Unis. On comprend alors pourquoi c'est dans les possessions belges, plus précisément dans la région des Volcans Virunga, que le modèle du Yellowstone National Park des Etats-Unis fut appliqué pour la première fois en Afrique. Dès 1924 l'Ambassadeur du Royaume de Belgique aux Etats-Unis multiplia les démarches auprès du Roi et du gouvernement belges. Il proposa d'ailleurs plus que le projet initial (10.000 hectares) de Carl AKELEY (AKELEY, 1929 : 640-641).

De son côté le Ministre des Colonies, stimulé par les naturalistes belges dont le Professeur Victor VAN STRAEL-EN, alors Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, travaillant sans désespérer à la préparation du

Décret royal du 21 avril 1925 par lequel le Roi des Belges ALBERT 1er allait créer dans la région des Volcans Virunga le premier parc national du continent africain, sous l'appellation de « Parc National Albert ». Conformément à la législation en vigueur à l'époque, ce projet de décret royal fut soumis au Conseil Colonial le 28 mars 1925.

Le Conseil Colonial lui réserva un accueil très enthousiaste. Certains membres allèrent même jusqu'à demander que la superficie du « Parc National Albert » dépasse les 200.000 hectares, englobant, outre les 10.000 hectares de « gorilla sanctuary » (volcans Mikeno, Karisimbi et Bisoke) du projet de Carl AKELEY, divers territoires voisins dont une série de concessions des colons blancs, des missions catholiques ainsi que des cultures et villages indigènes, sans oublier la réserve de chasse de la Rwindi créée le 24 février 1925 au Sud du lac Edouard et celle de Rutshuru qui allait être inaugurée le 14 août 1925 (HARROY, 1993 : 431 et 434). Etant donné l'insuffisance des connaissances sur la région, sur ses limites, sa topographie, sa démographie et ses ressources, Sa Majesté ALBERT 1er se montra aussi prudent que sage. Le décret royal du 21 avril 1925 créait le Parc National Albert et limitait son étendue à 24.000 hectares, en attendant les résultats de nouvelles missions de prospection sur le terrain en vue de nouvelles ultérieures éventuelles. Ces extensions du Parc National Albert eurent lieu entre 1925 et 1948 tandis que ses objectifs d'ordre scientifique et touristique furent précisés entre 1925 et 1939.

### **Conception belge de la conservation de la nature**

La conception belge de la conservation de la nature transparaît dans la façon dont les Belges ont essayé de concilier,

autant que faire se peut, les objectifs de conservation intégrale avec le tourisme et la recherche scientifique. Le tout premier article du décret royal du 21 avril 1925 stipule que le Parc National Albert est créé au Kivu dans un but scientifique. D'autres buts viendront compléter ce dernier, voire prendre les dessus sur lui entre 1933 et 1939. Le discours prononcé le 19 octobre 1933 par le Roi ALBERT 1er lors de l'installation de la Commission administrative du Parc National Albert ajoutait déjà à l'objectif initial la conservation intégrale de cette réserve qu'il qualifiait d'« un mouvement que la nature a construit au cours des millénaires et qui est donné tel qu'il s'est formé, jusqu'à nos jours, depuis les premiers temps de l'âge du monde » (TERLINDEN, 1945 : 175). Le troisième objectif du Parc National Albert date de 1934. Le décret royal du 26 novembre 1934 créant l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge (I.P.N.C.B.) stipule en effet que celui-ci « a pour but d'assurer, dans les territoires lui réservés, la protection de la faune et de la flore, d'y favoriser la recherche scientifique et d'encourager le tourisme pour autant que celui-ci est compatible avec la protection de la nature ».

### **Plus pour la conservation intégrale que pour le tourisme**

L'idéal des pionniers du Parc National Albert fut de « délimiter des îlots de nature intacte (sic), pour les protéger, en y excluant toute intervention humaine » et de « conserver des échantillons naturels, témoins de chaque habitat, authentiques points de référence » (VERSCHUREN, 2001 : 409 ; HUBERT, 1948 : 7). Jacques VERSCHUREN, le tout premier Directeur Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature après l'indépendance du Congo Belge souligne cet aspect parce qu'il était, lui

aussi, profondément convaincu que « la coexistence homme-animal dans les réserves est illusion » (VERSCHUREN, 2001 : 411) parce que « les êtres humains, de surcroît prédateurs des réserves intégrales, manifestent souvent une indifférence marquée face à la nature ; ... la nature d'un côté et les hommes de l'autre » (VERSCHUREN, 2001 : 412 et 415). Selon l'ancien Conservateur du Parc National Albert, d'HUART Jean-Pierre (2001 : 7), la faune et la flore des Parcs Nationaux sont voués à évoluer dans le temps à l'instar des êtres vivants qui naissent, croissent, se reproduisent et meurent selon les lois naturelles immuables, sans que l'homme ait à intervenir dans le processus normal d'évolution biologique. Comme on le voit, les autres objectifs des parcs nationaux des possessions coloniales belges en Afrique centrale sont subordonnés à la conservation aussi intégrale que possible.

Cette exigence primordiale plaçait souvent les responsables de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge devant un dilemme déchirant. D'un côté, il n'était pas question au départ de faire des Parcs Nationaux du Congo et du Rwanda, et du Parc National Albert en particulier, des centres touristiques habituels. Son objectif primordial était en effet la protection intégrale de la nature sous toutes ses formes, du ver microscopique au plus grand des mammifères terrestres, de la plus humble des mousses au géant arbre de la forêt, de l'espace aérien à la surface topographique elle-même.

De l'autre côté il ne fallait pas priver l'humanité de tant de splendeurs et sources d'émotions et de joies que représentait le Parc National Albert. Ces deux préoccupations diamétralement opposées expliquent la rigueur des conditions qui étaient imposées aux visiteurs admis à pénétrer dans

la réserve, notamment la sévérité de la réglementation appliquée à leur circulation. Elles ont d'ailleurs valu aux gestionnaires du Parc National Albert la réputation d'être des « ennemis du tourisme ». 45.677 touristes seulement ont visité ce parc entre 1934 et 1959 (GAPIRA, 1980 : 27) contre 35.000 visiteurs annuels durant les années 1980 et les débuts des années 1990 (MANKOTO, 1990 b : 8).

L'ouverture du tourisme au Parc National Albert à l'époque coloniale fut tardive parce qu'il fallait d'abord procéder à des études minutieuses de son impact et à la recherche des voies et moyens de minimiser cet impact. L'arrêté royal réglementant la circulation des touristes dans le Parc National Albert date seulement du 14 novembre 1938 et les modalités de son application de 1939 ; alors que cette aire protégée date de 1925 ! Mais c'est seulement après la Deuxième Guerre mondiale que le tourisme a connu ses véritables débuts dans le Parc National Albert.

Jacques VERSCHUREN, qui a passé la plus grande partie de sa vie active au Parc National Albert après sa thèse de doctorat défendue en 1948, reconnaît lui-même que les responsables des parcs nationaux congolais étaient très sévères à l'égard des touristes : « Au Congo, la conservation et l'étude scientifique prévalaient sur l'homme qui pouvait cependant bénéficier des spectacles grandioses de la nature. A l'occasion, les gestionnaires des parcs congolais outrepassaient leurs droits. Les autorités coloniales interdisaient farouchement les déplacements à pied, la sortie des pistes et le campement (...). Les visiteurs étaient engagés dans leur véhicule. Mettre le pied sur le sol s'assimilait à un délit, aussitôt verbalisé. Au Parc Albert, un touriste coupant une immortelle sur le Ruwenzori risquait la prison, alors que des millions de fleurs s'épandaient sur les pentes montagneuses » (VERSCHUREN, 2001 : 404 et 410).

En vue de réduire davantage l'impact négatif du tourisme, l'organisation de celui-ci fut refusée à la Compagnie Immobilière du Nord-Kivu (CIMNOKI) qui avait proposé ses services moyennant le partage des bénéfices avec l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge. Celui-ci avait décidé en 1935 d'organiser lui-même le tourisme en collaboration avec l'Office belgo-luxembourgeois du tourisme et l'Office du tourisme réceptif au Congo Belge pour ne pas laisser un organisme à but purement lucratif prendre pied dans les territoires des Parcs Nationaux (Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, 1936 : 14-15).

Les demandes d'autorisation d'exploitation de petits aérodromes de brousse dans le Parc National Albert introduites par la SABENA (Société Anonyme Belge de Navigation Aérienne) et d'autres compagnies d'aviation furent rejetées dans un premier temps. C'est finalement en 1937 que la SABENA obtint une autorisation d'établir trois petites plaines d'aviation de secours nécessaires à l'exploitation de la ligne de Stanleyville (Kisangani) - Costermansville (Bukavu). Mais cette autorisation fut retirée par la suite pour la simple raison que les travaux d'établissement de ces plaines d'atterrissage entraînaient la présence de nombreux ouvriers qui était de nature à affecter l'équilibre écologique de la réserve naturelle (Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, 1940 : 44). Contrairement à ce qui se passait dans les colonies britanniques (Afrique du Sud, Kenya, Tanganyika, Uganda et Zimbabwe), même les gardes et les conservateurs ne pouvaient pas survoler le domaine du Parc National Albert. Les avions ne survoleront l'espace aérien de cette réserve naturelle qu'après l'indépendance, plus précisément à partir des années 1970, dans le cadre de la lutte contre le braconnage (VERSCHUREN, 1973 : 23-25 ; LETIEXHE et EVERAERTS, 1973 : 26).

« Alors que tout le territoire des parcs nationaux créés par les autres nations est en général accessible aux touristes », fait observer le Conservateur du Secteur de Rwindi, le Commandant E. HUBERT (1947 : 6), « ceux-ci (les touristes) ne peuvent visiter que certaines parties des réserves naturelles du Congo, la plus grande superficie étant préservée de toute intrusion humaine, si minime soit-elle, et réservée uniquement au libre développement de la vie animale et végétale ». Les secteurs les plus importants du Parc National Albert du point de vue écologique et scientifique étaient strictement interdits au tourisme. Il s'agit des secteurs et sous-secteurs énumérés à l'article premier de l'arrêté royal du 14 novembre 1939 portant sur la réglementation du tourisme :

- Le secteur Mikeno comprenant le Volcan Kirisimbi et situé à l'est de la route carrossable de Goma à Rutshuru ;
- La partie du secteur Nyamulagira comprise entre la piste Rugari-Kanzenze au Sud et la parallèle passant par le pont de la Rutshuru à Mabenga, au nord ;
- L'île Tshegera sur le lac Kivu ;
- La partie du secteur Rwindi-Rutshuru situé à l'est de la Rivière Rutshuru ;
- Le ravin proprement dit de la rivière Rwindi, en amont de la route carrossable Rutshuru-Lubero ;
- La partie du lac Edouard située à l'est d'une ligne droite reliant le signal géodésique de Vitshumbi (rive sud) à l'embouchure de la rivière Lubilia (rive nord). C'est pratiquement toute la côte ouest du Lac Edouard ;
- La partie des secteurs Semliki-Ruwenzori située au nord de la route carrossable Beni-Katwe (rive gauche de la Semliki) et au nord des rivières Musenene ou Lusilube (rive droite de la Semliki).

Par ailleurs les gîtes, les endroits de campement, les lieux où il était permis d'allumer le feu, les routes, les pistes, les sentiers et les conditions de restauration furent soigneusement étudiés dans les secteurs ouverts au tourisme par le Comité de Direction des Parcs Nationaux du Congo Belge entre janvier et avril 1939. Ils furent incorporés en mai de la même année dans la réglementation en tant que modalités d'application prévues par les arrêtés royaux du 14 novembre 1938 réglementant la circulation des touristes dans les parcs nationaux du Congo Belge. C'est l'une des raisons pour lesquelles les visiteurs ou groupes de visiteurs munis de permis de tourisme payant ou gratuit devaient être toujours accompagnés par un guide indigène ou européen durant tout leur séjour dans les Parcs Nationaux. Pour éviter le dérangement des animaux, l'introduction et l'utilisation des appareils photographiques et cinématographiques étaient conditionnées par le paiement d'une taxe et d'un cautionnement assez prohibitif. Celui-ci était automatiquement confisqué en cas de moindre infraction. Enfin la taxe payée pour l'obtention du permis de tourisme variait du simple au double d'un secteur ou d'un sous-secteur à l'autre. Cette mesure visait à décourager le tourisme dans certaines parties du parc théoriquement et légalement ouvertes au tourisme.

### **Une promotion de la recherche scientifique subordonnée à la conservation intégrale**

A l'instar du tourisme, la recherche scientifique était, elle aussi, soumise à une réglementation draconienne, en dépit du fait qu'elle fut l'unique objectif initial du Parc National Albert. La primauté initialement donnée à la recherche scientifique s'explique par le fait que ce sont les scientifiques, américains essentiellement, qui avaient tout mis en œuvre

pour que l'idée du Roi des Belges Albert 1er de créer un parc national au Congo belge se matérialise dans la région des volcans Virunga. Par la suite la protection intégrale des milieux naturels typiques de la région des volcans a fini par primer sur la recherche scientifique. Mais dans l'idée de hauts responsables de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge et du Ministère des Colonies les deux objectifs sont complémentaires. M. VAN DEN ABEELE, Directeur Général au Ministère des Colonies, estimait en effet en 1947 que les parcs nationaux ne pouvaient répondre exactement aux nécessités de l'observation scientifique que si la protection totale y était de stricte application.

C'est la raison pour laquelle l'article 18 de l'arrêté royal du 9 juillet 1936 relatif au règlement d'ordre intérieur de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge prévoit la levée des défenses prévues par le décret royal du 26 novembre 1934 pour la recherche scientifique. Les responsables de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge se méfiaient cependant des chercheurs, car passionnés par leurs travaux, ne voyant et ne voulant voir que ce qui les intéresse, ces derniers peuvent volontairement ou inconsciemment abuser de la tolérance qui leur est faite et croire que qu'ils sont en droit de faire tout ce qu'ils veulent. Il fallait par conséquent mettre en place des mécanismes susceptibles de les aider à éviter les abus.

Il n'était pas question, par exemple, d'installer des centres de recherche ou des campings dans la réserve naturelle intégrale comme le prévoyaient les premiers plans d'aménagement élaborés par les Scientifiques américains dont AKELEY et datant de 1926-1927 ; ou comme il a été toujours le cas dans les parcs nationaux de l'Ouganda, du Kenya ou de la Tanzanie. Les chercheurs devaient se contenter des expéditions scientifiques en vue de prélever

des matériaux d'étude dont ils avaient besoin. D'ailleurs, conformément à l'article 9 du décret royal du 26 novembre 1934, un cautionnement de 25.000 Francs était exigé des chercheurs jugés peu sérieux et n'offrant pas des garanties suffisantes de solvabilité. L'article 19 de l'arrêté royal du 9 juillet 1936 relatif au règlement d'ordre intérieur de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge stipule que « pour prononcer la confiscation, le Comité de Direction tiendra compte de l'intention des personnes qui n'ont pas observé les conditions figurant sur l'autorisation et de l'importance des dégâts occasionnés par la violation de ces conditions ». En plus de ce cautionnement, les chercheurs devaient payer des taxes de séjour et de circulation à raison de 200 Francs par personne par jour ou fraction de jour dans les zones ouvertes au tourisme et de 300 Francs par personne par jour ou fraction de jour dans les régions non ouvertes au tourisme. Les permis d'abattage ou de capture des animaux sauvages n'étaient délivrés qu'à titre exceptionnel en vue de fournir des spécimens aux établissements scientifiques. Mais les dépouilles des animaux abattus à bon escient et rassemblés dans les musées belges étaient libéralement mises à la disposition des savants du monde entier.

Dans le but de promouvoir la recherche scientifique, une personnalité belge fit, en 1934, la donation qui permit la création de la « Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge ». Les statuts de cet organisme furent approuvés par l'arrêté royal du 1er octobre 1934. D'abord son comité de direction statuait sur les projets de recherche lui soumis en tenant compte des avis émis par les personnalités scientifiques belges et étrangères. Ensuite son Conseil d'Administration décidait de l'octroi des subsides aux missions de recherche après

avoir pris connaissance des avis formulés par le Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge pour ne pas porter atteinte à la conservation intégrale. Le Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge et celui de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge étaient tous deux présidés par le Professeur Victor VAN STRAELEN pour des raisons faciles à deviner : concilier autant que possible le principe de la réserve intégrale avec la recherche scientifique.

### **Conclusion**

La création en 1935 du Parc National Albert est le résultat d'un concours des circonstances : le milieu naturel du biotope des volcans Virunga fascinant pour les scientifiques, les conservationnistes et les touristes ; le rêve du Roi des Belges Albert 1<sup>er</sup> de créer un parc national, rêve qui fut revigoré en 1919 lors de sa visite du tout premier parc national américain (Yellowstone National Park créé en 1872), l'influence déterminante de grandes personnalités scientifiques américains sensibilisés sur l'extermination des gorilles par les taxidermistes effectuant des recherches dans les volcans Virunga, la chasse inconsidérée des animaux sauvages pour approvisionner les militaires, les colons et leurs ouvriers ainsi que les ouvriers des chantiers routiers et enfin l'extermination imminente des gorilles de montagne (découverts en 1902 dans la région des Virunga) par les chasseurs tant amateurs que professionnels et sportifs et surtout par les taxidermistes de grands musées d'histoire naturelle occidentaux. Curieusement ce sont ces derniers qui ont sensibilisé l'opinion publique internationale sur l'extinction imminente des gorilles de montagne des volcans Virunga immédiatement après leur découverte

par l'Officier allemand Von BERINGE et ont vigoureusement plaidé pour la création d'un sanctuaire naturel où ces gorilles seraient à l'abri des hommes.

Le principe de conservation intégrale qu'on trouve dans la conception belge de la conservation de la nature en Afrique centrale est d'origine américaine. En effet, le Parc National Albert fut calqué sur le modèle du Yellowstone National Park qui avait émerveillé le Roi des Belges Albert 1er en 1919 et a ravivé son désir de créer un parc national en Afrique belge. En effet, dès sa création en 1872 jusqu'en 1914, ce parc fut géré et protégé par l'Armée américaine contre les Indiens qui en avaient été expulsés brutalement. D'ailleurs les modèles de création, de gestion et d'aménagement des aires protégées dont les conservationnistes belges se ont inspirés furent proposés par les Américains.

Il faut cependant souligner que les Belges sont allés trop loin en matière de conservation intégrale de la nature. Nous avons vu en effet que le tourisme et la recherche scientifique étaient subordonnés aux objectifs de conservation intégrale considérés comme sacrés. Intransigeants face aux touristes et aux missions de recherche scientifique, les Belges le furent aussi et surtout à l'égard des peuples autochtones. Comme nous le montrerons prochainement, la transformation de la région des volcans en réserve naturelle intégrale pour des raisons touristiques, scientifiques et surtout pour la conservation pure et simple des merveilles naturelles sans tenir compte des besoins vitaux des communautés locales devait rencontrer l'opposition farouche de ces dernières.

## BIBLIOGRAPHIE

1. AKELEY, M. L. J., "Africa's great national park", in *Natural History, Journal of the American Museum of Natural History*, no 29, 1929, pp. 638-650.
2. AVELING, C., "Editorial special Zaïre", in *Canopée*, no 6, 1995a, pp1-2.
3. AVELING, C., "Désastre écologique pour les parcs nationaux de l'Est du Zaïre", in *Canopée*, no 6, 1995a, pp. 2-3.
4. CARLIER, *Renseignements sur les régions du Kivu, le Rwanda et le Burundi donnés le 24 avril 1917 à Monsieur le Directeur Général LEPLAE, Bruxelles, 1917. Dossier AGRI (359) : Voyages et missions agricoles. Archives Africaines du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Belgique à Bruxelles.*
5. *Congo Belge, Rapport annuel sur l'activité de la colonie du Congo pendant l'année 1921 présenté aux Chambres Législatives le 20 février 1923*, F. VAN GOMPELL, Imprimeur-Editeur, Bruxelles, 1923.
6. d'HUART J.-P. et HART, T.B., *Mission diplomatique intermédiaire pour la préparation du projet UNESCO/FIP. Conservation de la biodiversité dans les zones de conflits armés : protection des sites du Patrimoine Mondial en République Démocratique du Congo, Rapport de mission au Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO*, Paris, 2001, 56p.
7. d'HUART J.-P., "Armed conflict and protected areas in Rwanda, Uganda and Zaïre", in LEWIS, C. (ed.), *Managing*

*Conflicts in Protected Areas*, IUCN, Gland and Cambridge, 1996.

8. DREVET, J. F., *Les plantations européennes dans le Kivu d'altitude*, Thèse de doctorat de 3ème Cycle en Géographie, Université de Paris X, 1977.

9. FLAMENT, F., *La force publique de sa naissance en 1914*, Institut Royal du Congo Belge (I.R.C.B.), Bruxelles, 1952.

10. GAPIRA, W. M. Z., *Les incidences socio-économiques et politiques de la création du Parc National Albert dans le Territoire de Rutshuru (1925-1960)*, Travail de Fin d'Etudes, Département d'Histoire, Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu, Bukavu, 1980.

11. HARROY, J.-P., « Soixantième anniversaire d'un parc national zaïrois », in *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, Série 31, no 4, 1987, pp. 514-515.

12. HARROY, J.-P., « Contribution à l'histoire jusque 1934 de la création de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge », in THOVERON, G. et LEGROS, H., *Mélanges Pierre Salmon II : Histoire et ethnologie africaines*, in *Civilisations*, vol. XLI, nos 1-2, Institut de Sociologie, Bruxelles, 1993, pp. 427-442.

13. HUBERT, E., *La faune des grands mammifères de la plaine de la Rwindi-Rutshuru (lac Edouard). Son évolution depuis sa protection totale*, Exploration du Parc National Albert, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles, 1947.

14. HUBERT, E., « *La faune des grands mammifères de la plaine de la Rwindi- Rutshuru (Lac Edouard). Son évolution depuis sa protection totale* », in *Bulletin Agricole du Congo belge*, vol. XXXIX, no 2, 1948, pp. 489-490.

15. Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, *Rapport annuel pour l'exercice 1936*, Bruxelles, 1936.

16. Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, *Premier rapport quinquennal (1935-1939)*, Bruxelles, 1940.

17. Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, *Recueil à l'usage des membres du personnel d'Afrique (des conservateurs de l'I.P.N.C.B.)*, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles, 1944.

18. LEDERER, A., « Incidents de frontière au Kivu », in THOVERON, G. et LEGROS, H., *Mélanges Pierre Salomon II. Histoire et ethnologie africaines in Civilisations*, vol. XLI, no 1-2, Institut de Sociologie, Bruxelles, 1993.

19. LETIEXHE, A. et EVERAERTS, J., « Quelques réalisations des avions de l'Institut National pour la Conservation de la Nature (I.N.C.N.) », in *Léopard Revue de l'Institut National pour la Conservation de la Nature*, no 1, 1973, pp. 26-27.

20. MANKOTO, M. M., *Problèmes d'écologie au Parc National des Virunga. Exploration du Parc National des Virunga*, 2ème série, Fasc. 28, Fondation pour Favoriser les Recherches Scientifiques en Afrique, Bruxelles, 1989.

21. MANKOTO, M. M., « *La conservation de la nature au Zaïre : bientôt 65 ans mais encore loin de la retraite* », in Institut

Zaïrois pour la Conservation de la Nature et World Wide Fund for Nature (éd.), IZCN / WWF, Bruxelles, 1990, pp. 4-8.

22.OVRUT B, S; « *Virunga : Or whatever happened to Albert National Park*, in *Field Museum of Natural History Bulletin*, April 1978, pp. 4-9.

23.TERLINDEN, C. éd.), *Métier du roi*, Editions Universitaires, Bruxelles, 1945.

24.VANDEWOUDE, E., *Documents relatifs à l'ancien district du Kivu (1900-1922)*, Archives du Congo Belge, Section Documentation, Léopoldville, 1959.

25.VERSCHUREN, J., *Ma vie. Sauver la Nature*, Editions de la Dyle, Sint-Martens-latem (Deurle) / Aix-en Provence, 2001.

26.VERSCHUREN, J., « *Des avions pour la gestion des Parcs Nationaux* », in *Léopard (Revue de l'Institut National pour la Conservation de la Nature)*, no 1, 1973, pp. 23-25.

# LE TOURISME PRATIQUE DANS LES AIRES PROTEGEES DU RWANDA (1974-2008) : EVOLUTION, POLITIQUES ET ACTEURS

**Par Gaspard RWANYIZIRI**

Doctorant en Géographie-aménagement, UPPA (France)  
Enseignant au Département de Géographie, UNR (Rwanda)

## **Résumé**

*Au pays des « Mille Collines », les aires protégées constituent la pierre angulaire de l'activité touristique. En effet, ne possédant pas de monuments historiques pour témoigner de l'existence de l'architecture ancienne, le plus grand atout du secteur touristique rwandais repose sur la nature sauvage assez exceptionnelle. Ainsi, depuis l'ouverture de cette activité dans le Parc National des Volcans (PNV), en 1974, son importance dans l'économie locale et nationale n'a cessé d'augmenter et ce, malgré, la période sombre de la décennie 1990. Cet article a trois principaux objectifs : examiner l'évolution du secteur touristique dans les aires protégées du Rwanda, analyser les différentes politiques qui ont été menées par les différents gouvernements, et montrer comment les principaux acteurs se partagent les bénéfices liés à cette industrie sans cesse croissante. Il est le résultat de cinq ans de recherches doctorales sur les aires protégées au Rwanda.*

## **Abstract**

*In the land of a thousand hills, protected areas are the headstone of tourism activities. Indeed, given the fact that the*

*land does not have any historical monument testifying the existence of an ancient architecture, the major strength of Rwanda's tourism industry lies in its fairly exceptional savage nature. Thus, in spite of the dark period of the 90's and since the opening of this activity in the Volcanoes National Park (VNP) in 1974, its importance within the local and national economy has increased incessantly. This article has three main purposes: to study the evolution of the tourism industry within the protected areas of Rwanda; to analyse of the various policies pursued by its different governments; to show how the main actors split up the benefits linked to this constantly growing industry. It is the result of a five-year doctoral research on protected areas in Rwanda.*

## **Introduction**

Depuis les années 1960, le tourisme pratiqué dans les aires protégées constitue l'une des plus importantes sources de revenus pour plusieurs pays en développement. De surcroît, « dans les régions les plus reculées, enclavées..., qui sont souvent celles qui abritent les aires protégées, cette activité est un des meilleurs moyens d'apporter un revenu en créant des emplois, en stimulant les marchés locaux, en améliorant les transports et les communications » (Sournia, 1996). Si les résultats atteints dans le contexte rwandais ne sont pas aussi spectaculaires comme c'est le cas au Kenya ou en Afrique du Sud, il faut se féliciter quand même que les progrès jusqu'ici réalisés sont très intéressants. Toutefois, on peut déplorer que cette « manne » touristique ne soit pas bien répartie entre les principaux acteurs impliqués dans ce secteur. La part du lion revient à l'Etat et aux particuliers (secteur privé) alors que les populations locales commencent difficilement à s'intégrer et/ou à être intégrées dans le circuit. Et pourtant, la logique serait que

ces communautés puissent être les premiers bénéficiaires des retombées économiques issues de ces espaces étant donné qu'elles subissent au quotidien les conséquences du voisinage.



Figure 1. **Les principaux parcs nationaux du Rwanda** (G. Rwanyiziri, 2008)

### **Les aires protégées du Rwanda : espaces où l'Etat et le secteur privé se partagent la part du lion**

A la fin de l'année 2007, le secteur touristique rwandais a brisé le tabou en occupant, désormais, la première position sur la liste des produits d'exportation pourvoyeurs de devises. Une première dans le pays, étant donné que depuis l'indépendance les deux principales cultures

d'exportation (le café et le thé) avaient toujours occupé les deux premières places. Cependant, il ne faut pas croire que toute cette somme entre dans les caisses de l'Etat. Loin de là. En effet, même si l'Etat a toujours été le principal bénéficiaire du secteur, il faut souligner aujourd'hui que le secteur privé est aux aguets afin de maximiser ses profits. Il reste alors de savoir comment les deux principaux acteurs de l'industrie touristique au Rwanda se partagent ce délicieux gâteau.

L'Etat, en tant que principal bénéficiaire des avantages liés au tourisme

Depuis 1974, date de l'ouverture officielle des activités touristiques au Rwanda, le développement de ce secteur peut être divisé en trois principales étapes, correspondant plus ou moins à l'évolution de l'histoire sociopolitique du pays. La première (1974-1989) correspond à l'époque où ce service restait encore « une activité économique mineure tant au niveau national (2 % de la valeur officielle des exportations en 1988) que dans le contexte régional (1% des recettes touristiques kényanes) » (Gotanègre, 1992). D'après le même auteur, ce secteur était devenu une modeste source de devises étrangères, parce que ses recettes totales ne représentaient que 1 % du PIB (en 1988) et ce, grâce à l'arrivée de 32 000 étrangers non-résidents. Toutefois, ajoute-t-il, le secteur commençait à s'affirmer en devenant une nouvelle activité dans une économie typiquement rurale.

Selon toujours J.-F. Gotanègre (1992), durant cette première étape du développement touristique au Rwanda, ce dernier était écartelé entre deux tendances. D'une part, il y avait la peur d'une invasion pacifique d'étrangers qui

pouvait « bouleverser l'équilibre socio-économique ancestral et, de l'autre, la nécessité de devises couplées à la sa légendaire hospitalité ». Dans les faits, cette dualité se traduisait par l'existence de deux catégories de tourisme : l'un international et l'autre national. Le premier, haut de gamme, consistait en la visite aux gorilles du Parc National des Volcans (PNV), alors que le second comptait beaucoup plus sur les résidents-étrangers que sur les nationaux pour visiter le Parc National de l'Akagera (PNA) et son Domaine de Chasse du Mutara (DCM). A l'époque, il était difficile de connaître le nombre exact de vrais touristes internationaux, puisque depuis fort longtemps, les statistiques nationales mélangent les visites de dépaysement, d'affaires et de famille. Toutefois, si on considère seulement les visites de dépaysement, on trouve que les parcs nationaux ont joué un grand rôle dans ce secteur en accueillant la majorité des touristes. Ce qui était normal, puisque en dehors de ces parcs, les autres sites potentiellement touristiques (historiques, légendaires et naturels) n'avaient pas encore fait l'objet d'un inventaire systématique et exhaustif, en vue de leur classement et de leur exploitation touristique. De plus, les potentialités liées au folklore qui, pourtant, avaient une chance de percer sur le marché touristique, parce qu'appréciées, restaient également sous-exploitées (MINICOM, 2003). Le contexte géopolitique aidant, la principale clientèle internationale était principalement francophone d'origine européenne. Selon les statistiques de 1988, 71 % des touristes internationaux arrivaient d'Europe Occidentale, dont un tiers de Belgique, ancienne puissance coloniale. Le quart des autres touristes était Français et Allemands, deux autres pays qui ont des liens politiques et historiques avec le Rwanda. Les touristes d'origine américaine (Etats-Unis) ne représentaient que seulement 13 % des touristes étrangers (Prioul, 1981 ; Gotanègre, 1992).

En ce qui concerne les revenus tirés du tourisme pratiqué dans les trois parcs nationaux, les statistiques montrent que le tourisme aux gorilles représentait le poste de recettes de loin le plus important pour l'ORTPN, que ce soit au niveau du PNV ou pour l'ensemble du réseau de parcs sous sa responsabilité. Et pourtant, ce n'est qu'après 1979 que l'ouverture du tourisme aux gorilles a eu lieu. Avant cette date, les principales attractions touristiques au PNV étaient constituées par l'ascension des volcans ainsi que les randonnées pédestres (ORTPN, 2004b). Au classement des parcs pourvoyeurs de revenus pour l'ORTPN, le sanctuaire des gorilles était suivi par le Parc National de l'Akagera (PNA), et en dernier lieu le Parc National de Nyungwe (anciennement appelé la Réserve Naturelle de Nyungwe, RNN) dont l'ouverture aux activités touristiques n'a commencé qu'en 1988 grâce à l'étroite collaboration entre l'ORTPN et le Projet de Conservation de la Forêt de Nyungwe (PCFN). Le graphique suivant montre l'évolution du nombre de touristes qui ont visité les trois parcs nationaux dans années 1970 et 1980.

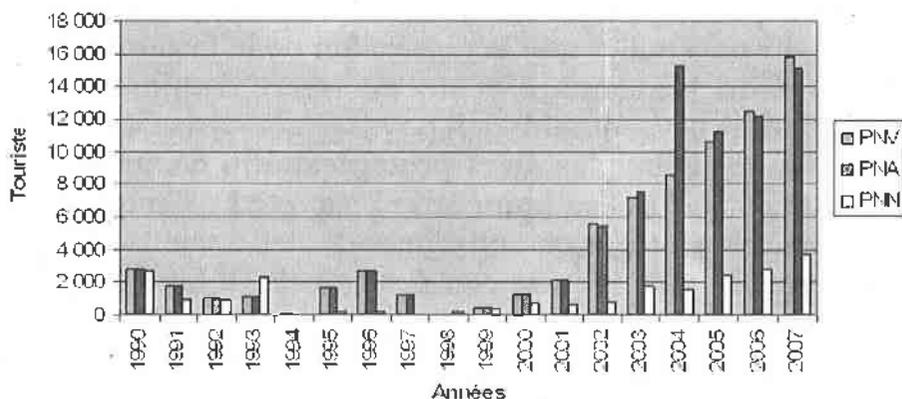


Figure 2. Evolution de la fréquentation touristique dans les parcs nationaux (1975-1989) (D'après MINICOM, 2003 ; ORTPN, 2008)

La deuxième étape du développement du secteur touristique au Rwanda correspond à la période de guerre et de génocide (1990-1999) qui ont durement touché les principales attractions touristiques du pays que sont les Parcs Nationaux des Volcans (PNV) et de l'Akagera (PNA). Ainsi, le rôle d'agrément que ces parcs assuraient depuis le milieu des années 1970 fut brusquement remplacé par celui de champs de bataille depuis le 1er octobre 1990 lors de l'attaque du Front Patriotique Rwandais (FPR) contre le régime de la deuxième République (Kalpers, 2005). Durant environ quatre ans de conflit (1990-1994), les fréquentations ont subi un déclin très marqué qui a culminé avec le génocide des Tutsi d'avril-juillet 1994, un drame humain qui a porté un coup dur à l'image du pays et de son peuple et ce, aux yeux des touristes et des investisseurs étrangers.

La situation d'après génocide a été caractérisée non seulement par le ralentissement du flux des touristes vers le Rwanda à cause de cette mauvaise image portée sur le pays, mais aussi par la mauvaise qualité du produit touristique. Ce malheureux héritage a également entraîné d'autres conséquences néfastes sur les activités touristiques du pays telles que la régression de la faune sauvage (à cause du braconnage et du massacre d'animaux) ; la dégradation de la qualité des paysages (à cause des effets d'empiètement sur les aires protégées) afin d'extraire des ressources naturelles (minerais, bois, etc.) ; l'amputation des espaces protégés en vue d'installer les anciens réfugiés de retour au pays natal ; etc. A tout cela, il faut y ajouter la destruction des infrastructures d'accueil et de communication, sans oublier surtout la perte des vies humaines dans le secteur (Kalpers, 2005 ; Bouché, 1998). En peu de mots, c'est toute l'industrie touristique qui a été paralysée par les conséquences humaines et matérielles de cette horreur.

En analysant, cas par cas, la situation de chaque aire protégée, nous remarquons que les Parcs Nationaux des volcans (PNV) et de l'Akagera (PNA) ont le plus souffert de ce conflit. Dès le 1er octobre 1990, rappelons-le, le PNA a été la première aire protégée à avoir été affectée par l'attaque lancée par le Front Patriotique Rwandais (FPR). Celle-ci fut immédiatement repoussée par l'arme régulière, mais le mal avait été déjà fait. En effet, la région a immédiatement connu une diminution rapide des fréquentations touristiques, et par voie de conséquence, celle des revenus du tourisme (Bouché, 1998 ; Rwanyiziri G., et al., 2005). Suite à cette psychose de la guerre dans l'ensemble du pays, les activités de conservation ont également perdu une grande partie de leur soutien financier, et l'ORTPN a subitement été confronté à un important déficit budgétaire (Kalpers, 2005).

Après l'échec de l'armée du FPR (ou son repli tactique) dans le Nord-Est, et après une relative accalmie d'environ trois mois, les combats avaient repris en janvier 1991 mais cette fois-ci dans le Nord-Ouest du pays, c'est-à-dire à partir du Parc National des Volcans. Depuis lors, « le massif des Virunga a été le théâtre d'importants mouvements d'infiltration (par les troupes du FPR) ou de patrouille et de ratissage (par les troupes des FAR), avec une intensification de la présence militaire dans cette vaste forêt et une augmentation du nombre et de l'activité tant des forces rebelles que de l'armée régulière » (Kalpers J., 2005). A cause de cette mainmise des militaires des deux camps, il est évident que la chute des fréquentations touristiques a été brutale, sans oublier celle des revenus pour l'ORTPN.

Le calvaire du PNV ne s'est pas arrêté là, puisque la libération du pays déclencha beaucoup de mouvements de pop-

ulations vers les pays voisins, notamment vers l'ex-Zaïre, en empruntant les sentiers et les pistes dudit parc. Durant la traversée de la forêt, la plupart des paysans firent le voyage avec du bétail (vaches, chèvres et moutons), d'autres y vécurent même pendant, plusieurs semaines avant d'aller s'installer dans les camps de réfugiés. Ce type d'activité eut aussi des répercussions sur l'écosystème du massif des volcans (Kalpers, 2005).

Là-bas au Zaïre, la sécurité s'est considérablement détériorée en raison de la présence de dizaines de milliers d'anciens militaires du gouvernement déchu, lesquels avaient emmené avec eux des armes modernes. C'est d'ailleurs avec celles-ci qu'ils ont lancé, dès 1996, des mouvements d'infiltration contre le nouveau pouvoir de Kigali dirigé par le FPR. Cette nouvelle guerre, sous forme de guérilla, n'a fait qu'empirer la situation de la fréquentation touristique au PNV, puisque les bases arrière de cette rébellion se trouvaient dans tout le massif des volcans, dont ledit parc fait partie (Rwanyiziri G., 2002). Ainsi, après une légère reprise des activités touristiques des années 1996 et 1997, les gestionnaires du parc décidèrent de le fermer pendant une période de 18 mois en 1998 et une partie de 1999 (ORTPN, 2004b).

Du côté de l'Est, là où se localise le PNA, la période d'après-génocide n'a pas connu les mouvements d'infiltration comme ce fut le cas au PNV, mais le parc a dû subir les conséquences des mouvements internes de la population. Ainsi, avec le retour massif des anciens réfugiés (1959-1973) venus d'Ouganda et de Tanzanie, une grande partie du parc a été envahie par des éleveurs et leurs troupeaux de bétail. Pendant plus de trois ans, il n'a été possible ni d'organiser l'installation des populations, ni de préserv-

er la biodiversité du parc ainsi mise en danger. Ce n'est qu'en 1997, que les nouvelles limites du parc ont été officiellement établies, en supprimant l'ancien Domaine de Chasse du Mutara (DCM) et en amputant les 2/3 de la superficie initiale de l'ancien parc (Rwanyiziri, et al., 2005). L'empiétement et la réduction de la superficie du parc ont eu des conséquences négatives sur sa population animale et ses paysages. Du point de vue touristique, cette période a été caractérisée par une baisse significative du nombre de visiteurs.

Pour ce qui est de la situation du tourisme dans Parc National de Nyungwe (PNN), il faut d'abord signaler que la fréquentation touristique y est traditionnellement moindre par rapport à la situation des parcs des Volcans et de l'Akagera. Toutefois, la baisse du nombre de touristes qui a frappé ces parcs durant la période 1990-1999 n'a pas aussi échappé au PNN. En effet, même si ce dernier n'a pas été physiquement touché par la guerre de 1990-1994 comme les deux autres parcs du pays, il a subi les conséquences économiques de cette guerre. De surcroît, il a connu les mouvements d'infiltration des combattants des ex-Forces Armées Rwandaises et leurs milices Interahamwe via le parc burundais voisin de Kibira. C'était entre 1997 et 1999. Ainsi, malgré la reprise des activités touristiques depuis 1995, les visiteurs ont été très peu nombreux durant les années qui ont suivi.

La troisième et dernière étape du développement du secteur touristique dans les aires protégées au Rwanda correspond à l'époque de la relance de l'économie du pays (2000-2007). En effet, après une décennie de revers économiques liés aux conflits dans le pays et dans la sous-région, le gouvernement s'est fermement engagé dans un proces-

sus de promotion du tourisme et de sa redynamisation. D'après le MINICOM (2003), cette filière est considérée comme l'un des secteurs stratégiques sur lesquels il faut concentrer le maximum d'efforts. Comme les espaces protégés sont parmi les principales attractions touristiques du pays, il est évident qu'il fallait absolument compter sur le tourisme pratiqué dans ces espaces. C'est dans ce cadre d'ailleurs que la restructuration de l'ORTPN a eu lieu en 2002 et ce, dans l'objectif de donner un nouvel élan à cette institution en charge de la gestion des aires protégées. A la fin de cet exercice, il a été suggéré que cet office soit divisé en deux agences dont l'une chargée du tourisme dans tout le pays. C'est la naissance de l'Agence Rwandaise du Tourisme (Rwanda Tourism Agency, RTA) (PICG, 2002 ; ORTPN, 2004a).

Une fois restructuré, l'ORTPN a franchi une autre étape, celle de l'élaboration d'un plan stratégique de quatre années (2004-2008). En matière du tourisme, les experts se sont appuyés sur le rapport réalisé par un bureau de consultance américain, On-The-Frontier, afin de définir une nouvelle vision qui peut améliorer la compétitivité et l'innovation du tourisme au Rwanda. Le rapport en question avait soulevé plusieurs faiblesses qui handicapent le tourisme au Rwanda, entre autres le fait qu'il n'existe pas de marketing approprié au niveau national et international, le manque d'investissements dans secteur touristique, le fait que les recettes générées par l'ORTPN dépendent exclusivement des visites aux gorilles, etc. (ORTPN, 2004a). Le plan stratégique a dû donc prendre le contre-pied de ces faiblesses , afin de redonner une nouvelle image au tourisme du pays. En faisant le bilan des trois années déjà écoulées, on constate que les fréquentations touristiques ont sensiblement augmenté depuis l'an 2000 comme le montre le graphique suivant.

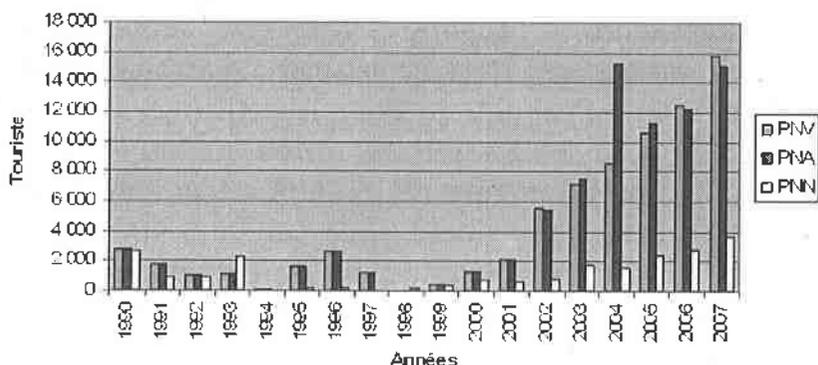


Figure 3. Evolution de la fréquentation touristique dans les parcs nationaux (1990-2007) (MINICOM 2003 ; ORTPN, 2008)

Les résultats ne se manifestent pas seulement au niveau de l'augmentation du nombre de visiteurs enregistrés mais aussi, et surtout, grâce à l'argent que l'ORTPN a pu mettre dans les caisses de l'Etat. Sur ce point, les statistiques sont également impressionnantes. En effet, depuis 2003 jusqu'à la fin 2007, les recettes collectées par l'ORTPN dans les parcs nationaux ont connu une augmentation remarquable. Elles sont estimées à 47 millions de dollars pour l'année 2007 (ORTPN, 2008) contre seulement un million de dollars en 1989 (Sournia, 1996). Cela est lié surtout à la majoration des droits d'entrée dans les parcs, de ceux des visites aux gorilles en particulier. En effet, rappelons-le, le tourisme aux gorilles constitue la véritable ressource des recettes pour l'Etat parce qu'il représente plus de 80 % de toutes les recettes de l'ORTPN (ORTPN, 2004a). Or, les droits d'entrée pour les visites aux gorilles n'ont cessé d'augmenter, et ce depuis 1979.

A l'époque, ils étaient de 3 500 Frw (environ 6,5 \$) pour les ressortissants étrangers et 350 Frw (environ 0,6 \$) pour les Rwandais. Depuis janvier 1986, ils ont été portés à 5 000 Frw (9,2 \$) pour les étrangers et à 1 000 Frw (1,8 \$) pour les Rwandais. Après quelques années de conflits, ils ont été encore majorés puisque, depuis janvier 2001, les étrangers payaient 250\$ contre 5 400 Frw (9,9 \$) pour les nationaux. Durant les cinq dernières années, ils ont doublement augmenté pour passer à 375 \$ en 2003, puis à 500 \$ en 2007 contre 10 000 Frw (18 \$) et 20 000 Frw (36 \$), respectivement pour les étrangers et les nationaux (Mwambarangwe, 2006). Cette augmentation rapporte bien sûr beaucoup d'argent à l'Etat étant donné que les visiteurs, les étrangers en particulier, ne se plaignent pas de la qualité du produit après leurs visites. Toutefois, la dernière étude faite sur le sujet montre que tous les touristes interrogés estiment que ce prix est exorbitant. Mais ils oublient que c'est ce genre de tourisme appelé « tourisme haut de gamme » que la nouvelle vision du pays a choisi et ce, depuis la restructuration de l'ORTPN en 2002.

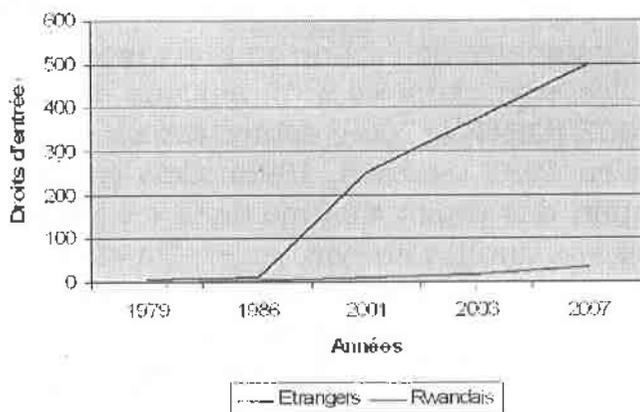


Figure 4. Evolution des droits d'entrée pour les visites aux gorilles (en \$) (1979-2007)(Rwanyiziri & Kayijamahe, 2004 ; Mwambarangwe, 2006).

En somme, il faut rappeler que les retombées économiques et financières liées au tourisme pratiqué dans les parcs nationaux sont très importantes pour l'Etat car elles lui permettent de faire fonctionner son système administratif à tous les points de vue. A part l'Etat, cette manne touristique pavirent au secteur privé impliqué dans le secteur touristique et ce, à travers les agences de voyage, les hôtels et restaurants, les agences de location de véhicules, etc. Mais, comment ce secteur parvient-il à tirer son épingle du jeu ?

### **Le secteur privé, en tant que bénéficiaire de l'industrie touristique florissante**

Dans la période de 1974 à 1999, le secteur privé n'a pas joué un grand rôle pour l'industrie touristique au Rwanda. Ceci a été un grand handicap pour le développement de ce secteur. Or, les expériences des pays où le tourisme est développé, montrent que ce développement est lié à l'étroite collaboration entre le secteur public et le secteur privé. Dans la plupart des cas, le premier s'occupe de la qualité des infrastructures (routes, aéroports, lignes électriques, approvisionnement en eau), de la sécurité des touristes, de l'évaluation de la qualité du produit touristique, etc, alors que le second se penche sur les problèmes de l'hôtellerie, de la restauration, des voyages des visiteurs, de la vente des produits de souvenirs (habits, objets d'art), etc. Dans les pays en voie de développement, les cas du Costa Rica, de l'île Maurice et/ou du Kenya sont souvent cités comme de vrais modèles dans ce domaine.

Il n'en va pas aussi dans le cas du Rwanda, les choses ne sont pas comme ça puisque l'Etat, représenté par l'ORTPN, a toujours été le principal investisseur et/ou l'actionnaire de poids. A l'exception des sociétés étrangères

qui, de temps en temps, collaboraient avec l'Etat, les investisseurs nationaux étaient mal représentés. En matière d'hôtellerie par exemple, le tourisme international s'appuyait en 1988 sur les 39 hôtels de diverses catégories. L'ORTPN gérait 11 hôtels d'entre eux, soit 163 chambres, alors que 443 autres chambres d'hôtels d'Etat étaient confiées à des sociétés de gestion. Parmi ces dernières, il y avait la Compagnie Rwandaise d'Hôtellerie et de Tourisme (CRHT) qui était contrôlée, à 61%, par l'ex-compagnie aérienne belge SABENA. Elle gérait les principaux hôtels de luxe du pays dont Milles Collines et l'Hôtel des Diplomates dans la capitale, la Guest House de Gabiro et l'hôtel Akagera.

L'autre société de gestion, en l'occurrence la Société de Promotion Touristique et Hotelière (SOPROTEL), s'occupait, quant à elle, de l'hôtel Méridien-Umubano de Kigali. Celui-ci regroupait l'Etat rwandais (pour 40% du capital) avec la Libyan Arab Foreign Investment Company (LIFICO) (pour 60% du capital). Enfin, la société le Méridien, filiale de la compagnie aérienne française Air France, s'occupait de l'hôtel Izuba-Méridien au bord du lac Kivu dans l'ancienne préfecture de Gisenyi (Gotanègre, 1992). Pour ce qui est de la place du secteur privé local, il faut dire ici que l'époque des années 1970 et 1980 a été caractérisée par le manque d'investissements locaux dans le secteur hôtelier du pays, à part bien sûr les hôtels chez Lando et Rebero-Horizon qui appartenaient, respectivement à un rwandais (Ndasingwa Landouard) et à la famille du défunt président Juvénal Habyarimana (Gotanègre, 1992).

En gros, la grande partie des bénéfices issus du secteur hôtelier allait donc dans les caisses de l'Etat ou celles des sociétés étrangères. Le constat était le même dans les agences de voyage. Celles-ci étaient en effet contrôlées, soit

par l'ORTPN, soit par les sociétés de gestion ci-haut citées. Toutefois, il faut reconnaître aussi que ce secteur avait quelques effets induits sur l'emploi et l'artisanat. D'après les recherches de J.-F. Gotanègre (1992), les emplois indirects liés à l'industrie touristique étaient estimés à 2 500 en 1988. Quant à l'artisanat, les mêmes recherches ont révélé que ce secteur « plus que l'agriculture, voit dans le tourisme, au travers de la douzaine de boutiques de souvenirs de Kigali et des haltes-ventes dans les ouvriers des missions et des coopératives, une occasion de reconversion intéressante ». C'est ainsi que la moitié des productions de vannerie, poterie, broderie, sculptures et décorations était vendue aux touristes étrangers. Pour cela, l'activité touristique contribuait à la création de 1,7% des emplois salariés hors agriculture. Un chiffre non négligeable si l'on sait qu'à l'époque plus de 93 % de la population rwandaise vivait de l'agriculture et de l'élevage.

Comme tous les secteurs de l'économie du pays, le secteur hôtelier a été également touché par les effets de la guerre et du génocide. En effet, non seulement certaines infrastructures ont été sérieusement endommagées, mais surtout le nombre de touristes a considérablement chuté. Ainsi, la période d'après génocide a été caractérisée par une grande perte de revenus dans les hôtels. Face à cette situation, le gouvernement rwandais a décidé de privatiser les hôtels qui étaient jadis gérés par l'ORTPN (ORTPN, 2002). C'était en 2000. C'est l'année où commencent beaucoup de mutations dans le secteur socio-économique du pays avec des programmes ambitieux pour la relance de l'économie nationale telle que la privatisation du patrimoine de l'Etat en faveur du secteur privé, la Réduction de la pauvreté et la vision 2020. Le point commun de tous ces programmes est que, désormais, le secteur privé doit jouer un grand rôle dans la nouvelle vision de l'économie nationale.

Depuis lors, grâce à la nouvelle stratégie nationale d'investissement, le secteur privé a été appelé à jouer un rôle déterminant et plus dynamique dans le développement du secteur touristique en intervenant plus précisément dans le secteur hôtelier. Toutefois, comme ce secteur est encore jeune, il s'est avéré nécessaire que le secteur public, l'ORTPN en particulier, puisse continuer à prendre le devant dans la promotion du tourisme. En effet, le constat est que la plupart des entreprises locales, créées très récemment, se cherchent encore du point de vue financier. Elles sont beaucoup plus préoccupées par leur survie financière que par la qualité des services rendus ou à rendre aux visiteurs (ORTPN, 2004a). Pour les aider à tenir le cap et à grandir, le gouvernement rwandais a créé une agence chargée de les conseiller et de les appuyer techniquement et financièrement. Il s'agit de l'Agence Rwandaise pour la Promotion des Investissement (RIEPA) au sein du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme.

Sur le terrain, cette stratégie commence à porter des fruits. Grâce cette nouvelle agence, les associations du secteur privé, telles que l'Association des hôtels du Rwanda et l'Association des agences de voyages, ont été récemment créées. Celles-ci ont comme but d'améliorer leurs efforts de marketing et leurs normes, de pourvoir aux moyens de communiquer, et enfin d'entrer en dialogue avec le gouvernement. De surcroît, un Groupe d'Investisseurs Rwandais (Rwanda Investment Group, RIG en abrégé) a été créé. Il se mesure, avec efficacité, avec des groupes étrangers du genre afin de promouvoir l'industrie touristique dans le pays. A l'heure actuelle, les investissements locaux dans l'industrie touristique représentent 54 % (2007) de tous les investissements privés contre 46% des investissements étrangers (RIEPA, 2008).

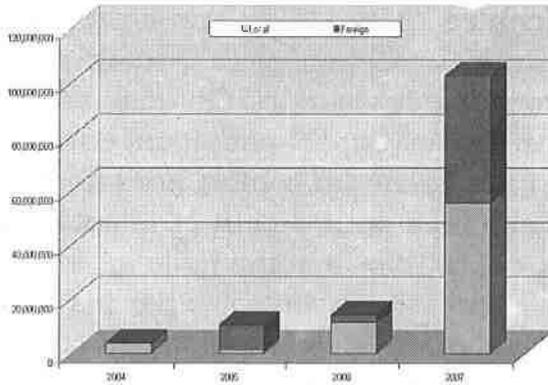


Figure 5. Comparaison entre les investissements locaux et étrangers (en dollars US) dans le secteur touristique (2004-2007) (D'après RIEPA, 2008)

Ces grosses sommes d'argent ont été investies dans les différents sous-secteurs du secteur touristique comme l'hôtellerie, la restauration et le transport. A titre d'exemple, on enregistre aujourd'hui 92 hôtels contre 39 seulement en 1989. Un grand progrès si l'on sait que ce secteur était au ralenti entre 1990 et 2000 et ce, suite aux conséquences de la guerre et du génocide. Plusieurs infrastructures hôtelières se concentrent dans les villes (en particulier à Kigali), mais d'autres sont situées aux abords des parcs nationaux comme c'est le cas autour du Parc National des Volcans (PNV). La forte demande en logement des touristes a fait que le secteur privé construise des hôtels dans les environs du parc. Cela permet à ces visiteurs de s'approcher de l'habitat des gorilles de montagne. C'est ainsi que, à part Kigali (52 hôtels), les villes de Ruhengeri (12 hôtels) et Gisenyi (11 hôtels) concentrent aujourd'hui un grand nombre d'hôtels par rapport aux autres villes du pays comme Butare (8) ou Rwamagana (3).

De plus, on enregistre aujourd'hui 19 agences de voyages locales (contre 12 en 1989 pour la plupart étrangères) et 81 restaurants. Le secteur privé investit également dans le transport routier des visiteurs. On dénombre aujourd'hui 10 agences qui desservent les passagers entre la capitale et les provinces et ce, dans un confort hors normes. Le transport aérien s'améliore petit à petit et le secteur privé y est pour quelque chose, car la compagnie aérienne rwandaise « Rwanda Air Express » est contrôlée par les Rwandais. Elle relie les principales villes sous-régionales comme Kampala (7 fois/semaine), Nairobi (7 fois/semaine), Johannesburg (3 fois/semaine), Kilimandjaro (3 fois/semaine) et Bujumbura (5 fois/semaine) (ORTPN, 2008). Ce n'est pas suffisant si n regarde ce qui se fait dans d'autres pays très touristiques, mais c'est un plus.

Enfin, le secteur privé investit également dans l'éducation relative à l'hôtellerie et le tourisme. C'est ainsi que deux institutions supérieures viennent d'ouvrir leurs portes dans la ville de Kigali. Il s'agit de l'Institut du Tourisme de Kigali (Kigali Tourism Institute) et de l'École du Tourisme et de l'Hôtellerie (School of Tourism and Hotel Management). Le premier a commencé en 2007 et a enregistré 600 étudiants au cours de l'année 2008. Cet Institut assure la formation de longue durée (4ans) couronnée par des diplômes universitaires mais également des formations de courte durée couronnée par les certificats. Quant à l'école ci-haut évoquée, créée grâce au Ministère rwandais de l'Éducation Nationale et le Consortium Canadien de Développement Touristique en Afrique (CCDTHA), elle a démarré en janvier 2008 et a enregistré 250 étudiants la même année. Elle donne, elle aussi, des formations de longue et de courte durée.

En peu de mots, grâce au tourisme majoritairement pratiqué dans les parcs nationaux, le secteur privé local et international, longtemps négligé et/ou ignoré, est en plein essor. Les bons résultats ne cessent de tomber. Grâce à l'implication de ce secteur, l'industrie touristique a pu favoriser la création de plus de 200 000 postes d'emplois et ce, dans les sous-secteurs du tourisme comme l'hôtellerie, la restauration, l'artisanat, etc... (ORTPN, 2008). Qu'il soit local ou étranger, son impact sur le développement du tourisme est incontestable. Dans les années à venir, ses bénéfices pourront même dépasser ceux de l'ORTPN. C'est seulement une question de temps.

### **Les aires protégées : espaces où les avantages pour les populations locales sont très insuffisants**

Depuis fort longtemps et ce, jusqu'aux années 1980, les politiques de gestion des aires protégées à l'échelle mondiale ont été menées, non pas pour, mais contre les populations riveraines de ces espaces. Inutile alors de dire que, durant toute cette époque, leurs intérêts étaient négligés et les avantages socio-économiques tirés dans le tourisme pratiqué dans ces espaces presque inexistantes pour elles. Et pourtant, ces populations avaient, depuis des millénaires, des connaissances particulières dans leur gestion. En plus, elles subissaient (et subissent encore) les conséquences du voisinage à cause des animaux sauvages qui détruisaient (et détruisent) leurs cultures.

Au fil du temps, les responsables de la conservation ont compris que les rapports entre les populations, la faune sauvage et les aires protégées qui l'abritent était un atout déterminant dans la mise en place de toute politique de conservation et/ou de développement du tourisme (Sour-

nia, 1996). C'est ainsi que, durant les années 1980 et 1990, ces populations ont été de plus en plus acceptées comme des partenaires potentiels de la conservation (Dumoulin, 2002). Depuis lors, plusieurs politiques allant dans le sens de leur intégration dans la gestion des aires protégées ont été élaborées. Parmi celles-ci, il y a celle qui concerne le partage des revenus liés au tourisme. Sur le fond, c'est une bonne idée. Mais dans la réalité, une part importante de ces revenus revient à l'État et au secteur privé, alors que les populations locales n'en perçoivent qu'une infime proportion ou rien du tout.

### **Les populations locales, en tant que premières victimes des contraintes du voisinage**

Si on regarde un peu en arrière, on constate que les populations locales ont été chassées de leurs terres et ce, en faveur de la création de zones protégées. Cela commence avec l'arrivée des premiers colons dans les pays du Sud. Au cours des années qui ont suivi les indépendances jusqu'à nos jours, leur situation de précarité ne cesse de s'aggraver malgré le développement de l'industrie touristique dans la région. Pour ces populations, cela signifie que les deux systèmes de gouvernance n'ont rien fait pour assurer leur intégration socio-économique et culturelle. Au contraire, les autorités coloniales et post-coloniales n'ont cessé de manifester leur mépris à leur égard. Considérées comme « indigènes » par les colonisateurs en effet, elles sont devenues « traditionnelles » après les indépendances, au sens souvent « de figées, peu enclines aux changements, parfois même (primitives) par leurs rites sociaux, leur mode vestimentaire ou leur habitat » (Dufour, 2001). Les cas des Maasaï du Kenya et de la Tanzanie (Péron, 1995), et des Batwa du Rwanda (Kalimba, 2001) sont très connus en Afrique orientale.

Pour toutes ces populations qui vivent dans et/ou autour de ces espaces, plus celles qui y vivent normalement sans y être chassées, le contact avec ces espaces crée quotidiennement des problèmes non négligeables. En effet, elles subissent, directement ou indirectement, les contraintes du voisinage. Directement à cause des dégâts que causent les animaux sauvages à leurs cultures ou à leurs animaux domestiques, puis indirectement, suite au « manque à gagner » que représente, à leurs yeux, ces espaces inépuisables en ressources (pâturages, eau, gibier, bois, etc.) mais dont il leur est interdit d'utiliser (Sournia, 1996). Pour ce qui est des dégâts causés par ces animaux, une enquête menée autour des trois parcs nationaux du Rwanda nous a permis d'y voir un peu clair. A la question de savoir si les animaux sauvages endommagent leurs cultures, 88,7 % des populations enquêtées (300 au total) ont bel et bien dit oui. Toutefois, il existe des différences entre les parcs nationaux de l'Akagera (PNA) et de Nyungwe (PNN) et celui des Volcans (PNV) et ce, pour la simple raison que les deux premiers n'ont pas de mur de protection séparant le parc et les cultures des populations comme c'est le cas au PNV.

Au cours de la même enquête, nous avons pu constater que les sorties de ces animaux en dehors des limites des parcs dépendent de plusieurs facteurs tels que la petitesse relative de certains parcs, leur proximité avec les champs de cultures des populations, leur biogéographie, etc. Elles sont ainsi plus quotidiennes et/ou hebdomadaires autour du PNV qu'ailleurs et ce, malgré le mur de protection qui sépare les champs des cultures du parc. Cela s'explique par le fait que l'espace réservé aux animaux sauvages dans le PNV soit plus réduit que dans les autres parcs. De plus, il est très escarpé vers les sommets des volcans, de telle sorte que certains animaux préfèrent ériger leur domaine vital

auprès de la lisière du parc, plus proche des cultures de la population et là où la pente est moins forte, que vers sa limite supérieure là où la pente très forte. Elles sont, par contre, plus occasionnelles dans le PNA. Cela s'explique par le fait que la grande partie dudit parc, à part le Sud, est encerclée par les pâturages. Pour ce qui est de la situation des sorties d'animaux au PNN, celles-ci sont plus occasionnelles et, un peu moins, mensuelles. Cela est lié à l'absence des grands mammifères, très destructeurs des cultures, comme les buffles et/ou les éléphants. On y trouve principalement les primates qui causent moins de dégâts.

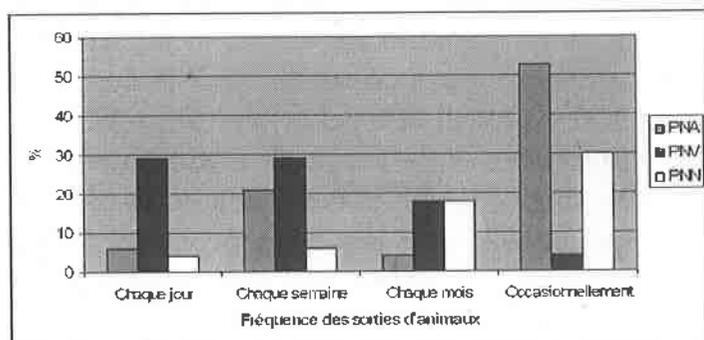


Figure 6. Fréquence des sorties d'animaux sauvages autour des parcs nationaux (Résultats d'enquête, mai-juin 2008)

A la question de savoir si les responsables des parcs nationaux se soucient de ces destructions, l'enquête nous a révélé que c'est bien le cas, mais qu'il n'y a pas assez d'argent pour compenser les populations. Toutefois, quand les animaux blessent ou parviennent à tuer les populations, ce qui est fréquent au PNA à cause des hippopotames, l'ORTPN paie les frais de soins médicaux pour les victimes et verse une petite somme d'argent en faveur des proches des personnes

tuées. En vue de résoudre ces problèmes, il sied de rappeler que l'ORTPN vient d'achever le mur de protection séparant le parc et les zones habitées autour du PNV, et qu'une tranchée est en train d'être creusée dans la partie Sud du PNA afin d'empêcher les buffles et les éléphants d'aller détruite les cultures des populations environnantes (Rwanyiziri, 2007). Il est vrai que ces mesures ne soient pas suffisantes compte tenu de la précarité des populations victimes de ces destructions mais elles ont permis quand-même de réduire l'ampleur des dégâts.

En fin de compte, nous constatons que les populations riveraines des aires protégées au Rwanda sont les principales victimes des effets négatifs liés à la présence de ces espaces. Pour cette raison, elles devraient logiquement être les premiers bénéficiaires des avantages qu'ils procurent. C'est d'ailleurs le souhait de plusieurs professionnels de la conservation depuis les années 1980-1990. Cela n'est malheureusement pas le cas, parce que l'Etat rwandais, comme d'ailleurs la plupart des pays en développement, utilise l'argent issu du tourisme pour d'autres projets de priorité nationale (le paiement des salaires, l'éducation, la santé, etc.). Dans cette situation, les pauvres ne peuvent que se contenter de quelques miettes qui restent.

### **Les populations locales : quels avantages socio-économiques perçoivent-ils ?**

A part les bénéfices écologiques connus de tout le monde, les experts de la conservation disent que les aires protégées ont également des avantages d'ordre socio-économique et qu'elles constituent par-là une autre explication de leur création. Dans ce contexte, les défenseurs de cette logique précisent que le tourisme constitue un vrai moteur de cette

nouvelle justification (Dufour C., 2001). Pour les détracteurs, ils trouvent que cette logique n'a rien à voir avec la réalité de ce qui se passe aux alentours des espaces protégés où, les populations expulsées de leurs terres ou non, mènent une vie précaire depuis le développement du tourisme dans la région. Pour les uns ou pour les autres, les arguments ne manquent pas.

Pour les premiers, ils sont convaincus que les aires protégées sont socio-économiquement bénéfiques aux populations locales. Pour eux, le fait par exemple que ces espaces accueillent un plus grand nombre de touristes chaque année stimulent certains gouvernements du Sud à construire des routes à l'intérieur du pays et à améliorer les services téléphoniques et sanitaires dans les régions riveraines de ces espaces. De plus, ils disent que les flux touristiques peuvent contribuer à la promotion de l'artisanat dans les zones environnant les aires protégées, mais surtout dans les villes où les objets artisanaux sont souvent vendus devant les hôtels d'accueil des touristes étrangers. Dans d'autres cas, la construction des infrastructures touristiques (hôtels, restaurants) peut aussi contribuer à la promotion de l'agriculture de la région, sans oublier bien sûr celle de l'emploi (UICN, 2005).

Pour les opposants farouches à cette logique, ils disent que tous les projets de développement aux alentours des aires protégées sont souvent pensés en termes de conservation avant d'être conçus en terme de développement socio-économique (Ville, 1999). Pour cette raison, les professionnels de la conservation se penchent beaucoup plus sur leurs intérêts, écologiques bien sûr, et négligent complètement les soucis socio-économiques des pauvres paysans qui vivent autour des zones protégées. Selon eux, la vraie

politique de l'aménagement du tourisme dans ces espaces devrait associer celui des zones périphériques. De surcroît, ils ne comprennent pas comment ces populations sont souvent considérées comme des objets de curiosité presque aussi importants que la faune (Sournia, 1996). Ceci se remarque surtout quand les responsables du tourisme dans les parcs conseillent à ces populations de faire des troupes de danse en vue de plaire aux touristes.

Pour le cas du Rwanda, il est intéressant de constater que toutes les populations enquêtées vivant autour des aires protégées reconnaissent les valeurs écologiques (formation des pluies, lutte contre l'érosion, réservoirs d'eau, sanctuaires d'animaux sauvages, patrimoines nationaux et mondiaux, etc.) de ces espaces. Toutefois, leurs avis sont partagés quand on évoque les avantages liés au tourisme pratiqué dans les aires protégées. Ces différences sont dues à l'existence des inégalités dans le développement du tourisme aux alentours des trois parcs. Grâce à ses gorilles, le Parc National des Volcans (PNV) est, non seulement, le plus attractif du point de vue touristique, mais aussi le plus pourvoyeur des devises étrangères. Pour cette raison, les populations qui l'entourent sont plus conscientes de l'intérêt touristique de ce parc qu'ailleurs. De surcroît, elles bénéficient beaucoup d'avantages socio-économiques issus de l'industrie touristique, en pleine croissance, dans la région.

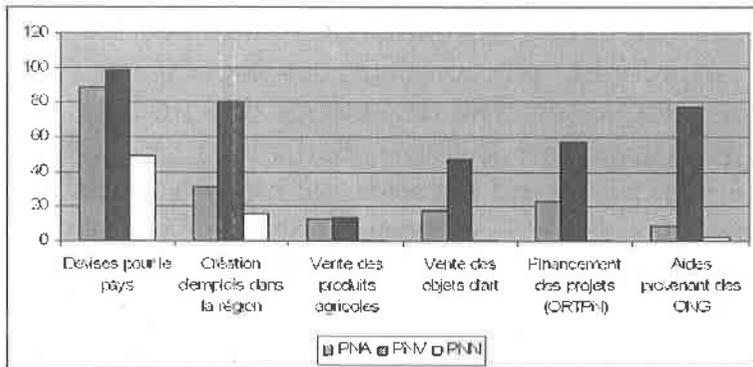


Figure 7. Opinions des ménages vis-à-vis des avantages socio-économiques liés au tourisme pratiqué dans les parcs (Résultats d'enquête, mai-juin 2008)

Le graphique ci-dessus montre clairement que les populations vivant aux environs du PNV connaissent les enjeux socio-économiques liés à l'existence des zones protégées. Cet engouement est sans doute dû à des progrès réalisés dans le domaine de la politique de partage de revenus (Revenue Sharing Scheme) au profit des communautés locales. Entamé en 2003, juste après la restructuration de l'ORTPN, ce processus consiste à réduire la pression exercée par la population sur les ressources des aires protégées. Comme le PNV fait entrer beaucoup plus de devises que les autres parcs, il est normal que les habitants qui l'entourent soient les plus privilégiés par cette politique que ceux qui vivent autour des autres parcs là où les recettes liées au tourisme sont maigres. En 2007, l'ORTPN a par exemple injecté 211 millions de francs rwandais dans la construction des différentes infrastructures communautaires autour du PNV. Il s'agit principalement des Centres de santé, des écoles, des routes ou des citernes d'eau. Parmi toutes ces infrastructures, les travaux de goudronnage de la route Ruhengeri-

Kinigi sont sans doute l'un des plus beaux succès de cette politique (ORTPN, 2008).



Figure 8. La route goudronnée reliant la Ville de Ruhengeri à la limite inférieure du PNV dans le District de Kinigi (Photo G. Rwanyiziri, 2007)

Les infrastructures du genre existent également autour des autres parcs et ce, dans le cadre du programme de conservation communautaire de l'ORTPN. Mais malheureusement elles ne sont pas nombreuses. Leur nombre dépend des ONG partenaires de l'ORTPN qui s'investissent dans la promotion des activités génératrices de revenus autour de tous les parcs. Là encore, il faut souligner que leur nombre est plus élevé autour du PNV qu'ailleurs suite à l'enjeu national et mondial que représente ledit parc. Néanmoins, quelque soit le nombre d'avantages socio-économiques que les paysans perçoivent grâce au tourisme pratiqué dans les aires protégées, la majorité de cette population reste persuadée que la grosse part de l'argent issu du secteur touristique revient à l'Etat et aux riches de Kigali.

## **Conclusion**

Le tourisme pratiqué dans les aires protégées du Rwanda constitue le pilier de l'industrie touristique rwandaise en pleine croissance. Cette dynamique est, non seulement liée à la restructuration de l'ORTPN, mais aussi au rôle joué par le secteur privé en matière d'investissements. Par conséquent, presque tous les revenus issus du secteur touristique rwandais tombent dans les caisses de l'Etat (via l'ORTPN) et dans celles des particuliers du secteur privé, et beaucoup moins dans les poches et/ou sur les comptes des populations vivant autour de ces espaces. Ce qui est considéré comme une injustice étant donné que ces populations subissent les effets négatifs de ces espaces à cause des animaux sauvages qui détruisent ou causent d'énormes dégâts dans leurs champs. Pour résoudre ce problème, un partage équitable en faveur des communautés devrait être renforcé.

Ce partage pourrait contribuer à la diminution du nombre d'activités illégales (chasse des animaux, coupe de bois, etc.) perpétrées par les populations locales. De surcroît, il contribuerait à faire augmenter les économies des paysans qui vivent autour de ces espaces étant donné que la majorité d'entre eux (environ 60 %) vivent dans des conditions socio-économiques assez déplorables. Sans cette solution, les chances d'un possible développement durable seront toujours compromises. Comme conséquence, les aires protégées continueront à subir les pressions venant de leur milieu environnant.

## **Sigles utilises**

1. CGIS-NUR: Center of Geographic Information Systems and Remote Sensing at National University of Rwanda
2. IUC: International Union for Conservation
3. MINICOM: Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme
4. ORTPN :Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux
5. PNA : Parc National de l'Akagera
6. PNN : Parc National de Nyungwe
7. PNV : Parc National des Volcans
8. PIB : Produit Intérieur Brut
9. RIEPA :Rwanda Investment and Export Promotion Agency
10. RR :République du Rwanda (après 2003) ou République Rwandaise (avant 2003) UICN:Union Internationale pour la Conservation de la Nature
11. UNR :Université Nationale du Rwanda
12. UPPA : Université de Pau et des Pays de l'Adour

## **Bibliographie**

1. BOUCHE, P., 1998. *Les aires protégées du Rwanda dans la tourmente. Evolution de la situation de 1990 à 1996.* in *Cahiers d'Ethologie*, 18 (2), pp. 161-174
2. DUFOUR, C., 2001. *Etude géographique d'un exemple de conservation en Afrique de l'Est: Le cas des aires protégées terrestres du Kenya.* Pessac, Université de Bordeaux III.
3. DUMOULIN, D., 2002). *Les aires naturelles protégées : de l'humanité aux populations locales. Un bien composite à la recherche de son public.* In : F. Constantin, éd. 2002. *Les biens publics mondiaux. Un mythe légitimateur pour l'action*

collective ? Paris : L'Harmattan, pp. 269-306

4. GOTANEGRE, J.-F., 1992). *Le tourisme au Rwanda : une émergence éphémère ?* in *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 45 (2), pp. 20-40

5. IUCN, 2006. *Guidelines for a sustainable tourism in Protected Areas*. Gland-Cambridge, IUCN.

6. KALIMBA, Z., 2001. *Rwanda. La situation des Batwa forestiers et la conservation du Parc National des Volcans et la Forêt Naturelle de Nyungwe*. Kigali, CAURWA.

7. KALPERS, J., 2005. *Biodiversité et urgence en Afrique Subsaharienne : La conservation des aires protégées en situation de conflit armé*. Liège, Université de Liège, 234p.

8. MWAMBARANGWE, C., 2006. *Tourisme et développement durable dans et autour du Parc National des Volcans*. Butare, UNR-Faculté des Science.

9. ORTPN, 2008. *Activitie's Annual Report 2007*. Kigali, ORTPN.

10. ORTPN, 2004a. *Plan stratégique 2004-2008*. Kigali, ORTPN.

11. ORTPN, 2004b. *Parc National des Volcans. Plan d'Aménagement et de gestion 2005-2009*. Kigali, ORTPN.

12. PERON, X., 1995. *L'occidentalisation des Maasaï du Kenya: privatisation foncière et destruction sociale chez les Maasaï du Kenya*. Paris, Harmattan.

13. PICG, 2002. *Restructuration de l'Office Rwandais du*

*Tourisme et des Parcs Nationaux (ORTPN). Kigali, PICG.*

14. PRIOUL, C., 1981). *Le tourisme. Planche XXXI. In: C. Prioul & P. Sirven, éd., 1981. Atlas du Rwanda. Kigali-Paris-Nantes, Imprimerie Vanden Brugge.*

15. RIEPA, 2008. *Activitie's Annual Report. Kigali, RIEPA.*

16. RR/ MINICOM, 2003. *Politique sectorielle du tourisme. Kigali, MINICOM.*

17. RWANYIZIRI, G., 2007. *Guide pour l'éducation communautaire en matière de conservation de la nature au Rwanda. Kigali, ORTPN*

18. RWANYIZIRI, G., et al., 2005. *Parc National de l'Akagera. Plan de zonage. Butare/Kigali, ORTPN/GTZ-DED/CGIS-NUR.*

19. RWANYIZIRI, G. & Kayijamahe, E., 2004. *Parc National des Volcans. Plan de zonage. Butare/Kigali/Ruhengeri, ORTPN/PICG/CGIS-NUR.*

20. SOURNIA, G., 1996. *Les aires protégées d'Afrique francophone (Afrique centrale et occidentale). Hier, aujourd'hui, demain. Espaces à protéger ou espaces à partager ? Bordeaux, Université de Bordeaux III.*

21. UICN, 2005. *Bénéfices par-delà des frontières. Procès verbaux du Ve Congrès mondial des parcs de l'UICN. Gland/Cambridge, UICN.*

## CROIRE EN UN DIEU DESARME

Religions et lutte contre  
la violence en Afrique

**Par Prof. Godefroid KÄ MANA**

Enseignant à l'Institut Supérieur de Pédagogie pour Sociétés en Mutation (IPSOM, Bandjoun, Cameroun)

### **Resumé**

*Quelle est la réponse à la fascinante question de l'impact des religions dans la production de la violence au cours de l'histoire ? C'est le propos de ce texte qui met en perspective le Christianisme, l'Islam ainsi que les Religions africaines face à la violence sous le titre évocateur de « Croire en un Dieu désarmé »*

*Par là sont suggérées également les initiatives possibles à savoir la conversion de consciences croyantes, à travers l'effort de « repenser Dieu dans une perspective radicalement non-violente », afin que les religions constituent des sources authentiques de paix.*

### **Abstract**

*What is the answer to the fascinating question as to the impact of religions in fostering violence in the course of history ? This is what this text aims at, bringing to the fore Christianity, Islam and African religions face to violence under the evocative title: "believing in a disarmed God"*

*In the same vain, he suggests possible initiatives such as the conversion of believing consciences through "rethinking God in a totally non-violent perspective", so that religions might constitute genuine sources of peace.*

## **INTRODUCTION**

La question à laquelle la présente réflexion s'efforce de répondre est la suivante : en quoi les religions peuvent-elles être des atouts dans la lutte contre la violence dans la société africaine actuelle ? Ou plus exactement : de quelle manière convient-il aujourd'hui de procéder en vue de faire des religions une base pour bâtir une société de non-violence et de paix durable sur la terre africaine ?

La perspective ouverte ici concernera essentiellement les deux grandes religions dominantes en Afrique: le christianisme et l'islam. Mais nous ferons aussi recours à la religion africaine traditionnelle vivante, afin de donner à notre réflexion une vaste ampleur dans la situation de notre continent.

### **Une question troublante et une voie pour y répondre**

Ce qui frappe quand on considère l'histoire de ces deux grandes religions au cours des siècles, c'est le fossé entre le message de paix et d'harmonie sociale qu'elles véhiculent d'une part, et d'autre part les pratiques de violence qui caractérisent leur volonté d'expansion parmi les peuples. Le développement du christianisme et de l'islam, est de ce point de vue, étonnant. Entre le message d'amour du Christ et les phénomènes comme les croisades, l'inquisition et la christianisation forcée de l'Amérique et de l'Afrique, il n'y a aucune commune mesure. De même, entre les intuitions

premières du prophète Muhammad et la dynamique guerrière qui a présidé à l'islamisation des peuples, aucun lien de cause à effet ne peut être clairement établi. Tout se passe comme si l'évolution de ces deux grandes religions avait trahi la substance fondatrice de leur message au profit d'une vision violente des relations entre les religions et entre les peuples.

Comment une telle subversion a-t-elle été possible ? Comment des religions d'amour et de concorde sont-elles devenues des religions de la violence et de la domination ? S'agit-il d'une déviation malheureuse et inconsciente ou d'une dérive liée à la nature même de l'expansion de toute religion ?

A notre avis, la réponse à cette question réside dans la relation des chrétiens et des musulmans aux livres qui fondent leur foi : la Bible et le Coran. C'est dans l'herméneutique que l'on a faite des textes à tel ou tel moment de l'histoire que réside la source de toutes les dérives vers la violence, sur la base d'une anthropologie meurtrière alimentée par une relation au divin complètement viciée et dévoyée, comme le dit avec force le sociologue congolais Laurent SEBISOGO.

Cette herméneutique et cette anthropologie qu'elle nourrit ont fini par constituer une tradition qui a été transmise de génération en génération et a imposé aux nouvelles générations les lectures antérieures, pour la plupart liées aux civilisations de type guerrier et à leur vision guerrière de Dieu.

Même au cœur des textes sacrés, l'ambiguïté est totale qui permet d'orienter la lecture dans un sens ou dans l'autre, soit dans celui de la violence soit dans celui de la non-violence. Les époques et les circonstances décident souvent.

Il faut donc tenir pour fondamentale l'affirmation suivante de Bernard Quelquejeu :

Les traditions religieuses qui sont parvenues jusqu'à nous sont toutes extrêmement composites. Elles véhiculent tout et son contraire. Il est très facile d'en administrer la preuve. On peut tirer, on a tiré, on continue de tirer du Coran des légitimations religieuses en faveur du djihad, tout comme des condamnations religieuses non moins sévères de celui-ci, comme dans certaines traditions de la mystique musulmane, éprises d'intériorités et de tolérance. Il en a été de même d'innombrables textes de la tradition judéo-chrétienne, invoqués pour justifier les guerres de religion, les croisades, et tant d'autres violences sexuelles, ethniques, sociales, politiques. Qu'est-ce qui nous fait choisir, dans une tradition de textes présentés comme « révélés » qui contiennent des affirmations contradictoires, d'en privilégier certains et d'en omettre d'autres, sinon un principe d'interprétation qu'on doit ainsi bien dire, de quelque façon, extérieur à cette tradition ? On n'aborde jamais un texte religieux, même un texte que l'on tient pour révélé, sans amener avec soi, préalable et donc, pour une part, extérieur à lui, toute une « critériologie du divin », pour parler comme Jean Nabert, c'est-à-dire tout un ensemble de convictions qui nous font refuser des pans entiers de traditions religieuses qui ne peuvent plus, pour nous, porter une proposition croyable du divin.<sup>1</sup>

N'oublions donc jamais que la Bible et le Coran sont des textes nés dans des conditions historiques des chocs entre les peuples, qui portent en eux les ambiguïtés propres à ces contextes. Leurs contenus tels que nous les lisons aujourd'hui dévoilent le projet de Dieu selon des situations sociales, politiques et économiques des rapports de force entre les peuples, entre les forces sociales aux intérêts diver-

gents. Ils se sont déployés dans un contexte de violence qui a déterminé pendant des siècles les lectures que l'on en fait. Souvent, ces contextes et l'ambiguïté des textes eux-mêmes ont occulté le message le plus profondément humain et humanisant des livres saints. Ils en ont gauchi et falsifié peu à peu la substance, dans des dévoiements idéologiques liés aux intérêts des peuples et des groupes sociaux.

### **La Bible et son interprétation guerrière**

Prenons le cas des textes bibliques et des lectures auxquelles ils ont donné lieu dans leur statut de vérité absolue, de parole de Dieu pour les juifs et pour les chrétiens tout au long de l'histoire.

Le contexte guerrier qui a conditionné l'élaboration de l'histoire du peuple hébreu depuis sa sortie d'Égypte est manifeste. Manifeste est aussi la conscience religieuse comme conscience des rapports de forces chez le « peuple élu » depuis l'expérience de l'exil à Babylone et de la domination des juifs par les grandes puissances de leur temps. De même, l'histoire du christianisme depuis ses sources en Palestine est l'histoire de la confrontation avec les puissances politiques et religieuses de ce monde. Dans de tels contextes, il est normal que l'image du Dieu guerrier, du Dieu de la puissance et de la domination soit au cœur de l'interprétation des textes et de l'anthropologie religieuse liée à cette interprétation. Face aux forces du monde, Dieu devient la force des forces, le maître de tous les puissants et le dominateur par excellence. Ceux qui croient en lui participent à sa force et se sentent habilités à se servir de cette force pour écraser leurs ennemis qui sont en même temps, à leurs yeux, les ennemis de Dieu.

L'insistance de l'Ancien Testament sur le Dieu-force et l'omniprésence de la violence au cœur même des textes comme ceux du livre de l'Exode, du livre des Juges et du livre des Rois s'expliquent par l'état du monde dans lequel les textes ont été écrits, ont été lus, ont été intérieurs et ont été vécus de génération en génération. Cette violence est plus la violence dans la conscience de celui qui écrit ou qui lit le livre que la violence du Dieu dont le livre saint parle. Le problème de la violence est donc un problème herméneutique due à une anthropologie guerrière : c'est le problème de la manière dont nous lisons la parole de Dieu. En régime d'écriture et de lecture des textes religieux dans l'Ancien Testament, il n'y avait pas de voie plus importante pour le peuple que d'entrer dans la dynamique guerrière où se décidait le sort des civilisations. Dieu, dans ce contexte, ne pouvait s'affirmer qu'en tant que Yahwé Sabaoth, le Dieu des armées. Dans des civilisations de violence, Dieu ne pouvait être que le Dieu de la violence, le Dieu des Violents, le Dieu violent.

La foi chrétienne n'a pas échappé à l'omniprésence de cette image de Dieu. Après avoir subi les violences des pouvoirs politiques et religieux à travers les chrétiens du temps des martyrs qui suivaient encore l'exemple de la non-violence du Christ, le christianisme est vite devenu une religion de la puissance, surtout depuis la conversion stratégique de l'Empereur Constantin au 4ème siècle de notre ère. Son herméneutique des textes est devenue une herméneutique dominée par l'image d'un Christ vainqueur, fils du Dieu des armées, Yahwé Sabaoth. On a mis dans l'Évangile la violence de la culture de domination, selon la logique de l'Empire<sup>2</sup>. Or la logique des empires, depuis la nuit des temps, c'est la logique de la terreur, de la division pour régner, de l'affaiblissement des peuples par l'immoralité et

la démoralisation, de l'appauvrissement des populations afin de leur ôter toute velléité de résistance et de révolte, comme l'a établi de manière convaincante le théologien français Francis Grob<sup>2</sup>. Dans la dynamique d'un tel esprit, le christianisme ne pouvait que développer une herméneutique biblique de la puissance. Cette herméneutique a nourri les croisades, elle a nourri l'inquisition, elle a nourri l'interprétation et les pratiques colonialistes de la foi. Elle a, pendant des siècles, embrasé l'anthropologie guerrière des peuples d'Occident.

Posons maintenant la question essentielle : le contexte des civilisations guerrières et des empires arc-boutés les uns contre les autres a-t-il été un lieu propice pour saisir qui est Dieu et comprendre son projet pour l'humanité ? N'a-t-il pas constitué, au cours des siècles, un mur entre la révélation de Dieu dans sa vérité et la capacité de l'Homme à comprendre cette vérité ? La tradition qu'il perpétue jusqu'à nos jours ne nous éloigne-t-elle pas de la possibilité de l'herméneutique la plus féconde pour lire la Bible et en saisir le sens ultime pour les peuples ?

Nous sommes convaincu que les violences qui ont structuré l'histoire humaine ont occulté la substance et la signification de la parole de Dieu. Elles les ont falsifiées pour justifier les logiques de la force des empires et mettre ainsi les textes bibliques au service de la volonté humaine de puissance.

Pourtant, de par leur charge subversive, ces textes ne se sont pas laissés enfermer dans l'herméneutique guerrière et son anthropologie de la puissance que les partisans de toutes les violences ont voulu imposer. Au cœur de l'Ancien Testament et de tout son dispositif qui a servi à promouvoir l'omnipotence du Dieu Sabaoth et de ses armées irrésist-

ibles, une charge indestructible de sollicitude divine donne de Dieu l'image de Père Créateur qui, face à l'humanité, « n'est qu'amour », selon le mot du Père François Varillon<sup>3</sup>. On comprend alors que sa toute-puissance, dont parlent les textes bibliques, n'est pas la toute-puissance d'une force destructrice ou du tsunami dévastateur, mais plutôt la toute-puissance de l'amour. Cela change tout. La violence cesse d'être la clé herméneutique de la Bible au service de la logique des empires et des dominations pour laisser la place au vrai projet de Dieu : le projet d'amour par lequel l'humanité est profondément transformée en une non-violence créatrice et active, pour la construction d'une civilisation de l'amour, c'est-à-dire des responsabilités créatives et des solidarités pour le bonheur de tous et toutes, de tous les peuples, de toutes les nations, de toutes les civilisations. Il y a dans la Bible deux moments pathétiques et significatifs où l'on voit Dieu neutraliser toute l'herméneutique guerrière de sa parole ainsi que toute l'anthropologie meurtrière que tisse cette herméneutique.

Le premier moment, c'est le récit du sacrifice d'Isaac par Abraham<sup>4</sup>. Le texte commence par donner l'impression de jouer le jeu d'une civilisation de la violence, en entrant dans le jeu des sacrifices humains qui ont caractérisé la religion dans les civilisations antiques. Comme tous les dieux des peuples à cette époque, Dieu donne l'impression de vouloir se nourrir du sang humain et de forger sa puissance sur des sacrifices sanglants, symbole de la vitalité guerrière des divinités qui ne vivent que pour les massacres. Abraham croit en ce Dieu de la guerre et du sang et met tout le poids de son être dans l'obéissance à sa puissance, jusqu'au moment où Dieu lui-même se révèle à la fin non pas comme le Dieu du Sang mais le Dieu d'Amour, Dieu de vie en plénitude. Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il se révèle

comme un Père aimant qui rend Isaac à Abraham pour une vie nouvelle et profonde d'amour après l'épreuve.

Dieu a ainsi un faible pour l'Homme et va lui-même donner sa vie pour l'humanité, dans la plénitude de l'amour qui va jusqu'au bout de sa logique : Jésus-Christ. La crucifixion du Christ<sup>5</sup> est le deuxième moment où Dieu neutralise toute l'herméneutique guerrière que l'on peut faire de l'Évangile et toute l'anthropologie meurtrière des maîtres de la terre. Un vendredi sur une colline de Palestine, il y a 2000 ans, Dieu s'est dessaisi de toute la puissance dont les seigneurs de la violence l'avaient investi. Il n'a usé ni d'épée, ni de canon, ni de bombe, ni de missile céleste. Il s'est révélé dans la faiblesse absolue où il n'a pu rien faire contre la toute-puissance de la violence des hommes. Il a ainsi montré comment la toute-puissance est une idée d'homme et non la réalité de l'essence divine. L'essence divine à Golgotha, c'est l'amour. L'amour et rien d'autre.

Deux penseurs contemporains ont compris l'essentiel de ce qui s'est passé à la crucifixion de Jésus comme dans toute sa vie et dans son enseignement.

Le premier, c'est le père dominicain Jean CARDONNEL qui, en une fulgurante intuition théologique, a compris que Jésus, dans la dynamique de l'incarnation et la fertilité de la croix, a évangélisé Dieu. Il faut entendre par là que Jésus a dépouillé Dieu de toute la charge de violence destructrice qui faisait de lui le sommet de toutes les forces, l'empereur des empereurs, le Tout-Puissant qui, du haut des cieux, imposait sa volonté et ses diktats à une humanité désemparée. Dans son excellent livre, *Fidèle rebelle*<sup>6</sup>, Jean CARDONNEL, avec force et justesse, formule cette pensée merveilleuse :

« Je fais si fort cause commune avec vous, dit le Dieu résistant, que je finis par devenir l'un de vous, un homme. A Père partisan des masses humiliées, Fils de l'Homme venu pour relier les uns aux autres d'un lien d'aimante réciprocité. La Parole faite chair va humaniser son Père le guérillero: Elle l'apprivoise. Au fond, si je crois en Jésus-Christ, c'est parce qu'il est le seul qui évangélise Dieu. Et s'il est deux mots qui résument mon ecclésiologie et ma christologie, ils sont bien ces deux-là : déromaniser l'Eglise - Evangéliser Dieu. »

Depuis Jésus, nous vivons donc non pas avec un Dieu Tout-Puissant et écrasant, mais avec un Dieu évangélisé, c'est-à-dire qui se donne comme une bonne nouvelle d'amour à chaque personne à qui il confère en même temps le pouvoir de devenir son enfant.

Le deuxième penseur qui a compris le mystère de Golgotha et tout le sens de la destinée du Christ, c'est Jean-Marie MULLER<sup>7</sup>. Il a saisi qu'en Christ mourant sur la croix, comme dans toute la force aimante et libératrice de Jésus de Nazareth, Dieu cesse d'être le Dieu des armées pour être le Dieu désarmé. L'herméneutique guerrière perd ici toutes ses armes parce qu'ici c'est l'Homme qui est transformé, qui ne peut plus être, dans le souffle de l'esprit de Dieu, l'Homme des armées, mais doit plutôt devenir l'Homme désarmé : l'Homme de Dieu. Une nouvelle anthropologie prend naissance et un nouvel horizon vital s'offre à l'humanité.

Avec un Dieu évangélisé et révélé comme dynamique d'amour, avec un Dieu désarmé et donné à l'humanité comme possibilité d'une nouvelle vie, l'Evangile change non seulement les individus, mais la civilisation elle-même qu'il transforme en un lieu de non-violence et d'amour. Un nouveau cadre de vie à construire pour une nouvelle herméneutique de la

parole de Dieu : une interprétation non violente de la Bible, base d'une anthropologie de la non-violence dans les relations entre les personnes et entre les peuples.

Aujourd'hui, nous sommes à un moment de l'histoire humaine où nous avons besoin de cette nouvelle herméneutique et de cette nouvelle anthropologie. Nous sommes à un tournant historique où nous avons à comprendre que la culture, les mentalités et les structures anthropologiques des civilisations guerrières ne peuvent conduire l'humanité qu'à la catastrophe, surtout en ces temps où nous avons entre nos mains toutes les armes pour cette catastrophe prévisible : la disparition même de l'humanité. Sans un homme désarmé au service d'un Dieu désarmé, sans un homme désarmé au service d'un Dieu évangélisé il y a lieu de craindre que l'humanité ne puisse disposer d'une spiritualité nouvelle pour sauver l'avenir et construire une nouvelle société.

### **Le Coran et l'épée : mythe ou réalité ? Réexaminer l'interprétation guerrière de l'islam**

Nous avons parlé jusqu'ici de l'interprétation guerrière de la Bible et de l'urgence où nous nous trouvons de la neutraliser, de l'anéantir pour qu'advienne une autre manière de lire les textes bibliques et de les vivre aujourd'hui, selon des perspectives d'une paix sociale en profondeur.

Il nous semble que la même démarche devra être entreprise à l'égard de l'islam et de la lecture du Coran.

Il n'y a pas longtemps, suite à une conférence théologique présentée à Ratisbonne en Allemagne, le 12 septembre 2006, le pape Benoît XVI a déclenché la colère mondiale

de la communauté musulmane lorsque, citant de manière malheureuse un empereur byzantin du Moyen-Âge, Manuel II Paléologue, il a laissé entendre que l'islam est une religion de violence, réfractaire à la raison et formatée comme semence des conflits religieux dans le monde.

Malgré les regrets que le pape a présentés aux communautés musulmanes et malgré les commentaires de certains dignitaires chrétiens qui, à l'instar du cardinal Kasper, ont considéré les réactions des musulmans à l'incident de Ratisbonne comme une déformation malencontreuse de la pensée du pontife romain, nous sommes convaincu que Benoît XVI a exprimé tout haut ce que beaucoup de chrétiens et chrétiennes pensent de la religion de Muhammad dans le monde. Si l'on s'en tient à la vision que les communautés chrétiennes ont des musulmans dans leur imaginaire collectif, islam et violence riment, islam et déraison vont de pair.

Les Eglises ont même été confortées dans cette vision par la manière violente dont certaines communautés musulmanes ont réagi à la conférence du pape. Incendie des lieux chrétiens de prière en Palestine, assassinat d'une religieuse en Somalie, violences verbales chez certains dignitaires en Asie, menaces d'annulation de la visite de Benoît XVI en Turquie, fallait-il plus pour indiquer que le pape avait raison et que l'islam ne peut pas vivre sans un recours constant à la violence et à la déraison ?

Les choses sont claires, répondent en chœur beaucoup de chrétiennes et chrétiens : la religion de Muhammad est un cyclone de feu et un orage d'irrationalismes destructeurs. D'ailleurs, ajoutent-ils, le Coran ne fourmille-t-il pas de versets bellicistes du genre : « Tuez ces faiseurs de dieux, où que vous les trouviez ; capturez-les, et assiégez-les » (sourate 9,5). Le prophète de l'Islam n'a-t-il pas été impliqué lui-

même, selon l'historien arabe al-Waqidi (mort en 823), dans 19 batailles ? 8

Si, en tant que membre d'une Eglise, on se met à remettre en cause ce cliché, au nom d'une autre interprétation de la foi musulmane, on se fait facilement traiter de naïf. Tout un arsenal de versets coraniques et une multitude de faits avérés sont vite convoqués pour montrer, preuves à l'appui, que la religion musulmane, contrairement à son nom, Islam, n'est pas du tout porteuse de paix. C'est une religion de la poudre et de l'épée, dont l'expansion s'est faite par la guerre depuis la Mecque jusqu'en Andalousie, en Espagne.

Dans leur démonstration, les membres des communautés chrétiennes prennent soin d'oublier que leurs propres textes et leur propre histoire sont un repaire de violences, de domination, de déraison et de massacres. Ils ont foi dans l'immaculée conception de leur religion et dans le destin purement rationnel et raisonnable de leurs croyances, pour les siècles des siècles.

Que de nombreux chrétiens et chrétiennes réagissent ainsi face à l'Islam est symptomatique d'un fait clair : le Coran a été soumis pendant des siècles à une herméneutique guerrière qu'il faut maintenant remettre en cause à partir de la critériologie du divin dont parle Nabert et que Bernard Quelquejeu propose comme un principe éthique extérieur pour valider la pertinence et la fécondité de la figure de Dieu dans une religion<sup>9</sup>. L'expansion de l'Islam à partir de la Mecque et les vicissitudes des civilisations qu'elle a créées ont imposé de cette religion l'image d'une religion de la guerre, qui se diffuse par le sabre et le sang, et qui contraint les peuples à courber l'échine devant la puissance des seigneurs de la guerre. Cette image est tellement forte qu'elle a conduit beaucoup d'hommes et de femmes de notre temps à

lier l'islam au terrorisme des mouvements comme Al-Qaïda ou le Groupe Islamique Armée (GIA) en Algérie.

Dans une telle ambiance, il n'est même plus possible de lire vraiment le Coran pour le débarrasser de la substance guerrière liée à certains de ses versets et de renouer avec le suc de la spiritualité qu'il devrait nourrir en tant que religion destinée à porter la paix<sup>10</sup>. Cette spiritualité, dans sa profondeur, ne peut pas être celle de la violence ou de la guerre, mais celle d'une conscience vitale forgée par une triple dialectique qu'une lecture attentive des sourates dévoile comme dynamiques fondamentales de la révélation d'Allah à Muhammad.

Il s'agit d'abord de la dialectique de la soumission et de l'infidélité. Tout le Coran place le destin de chaque humain au cœur de cette dialectique pour un choix libre, clairement mûri et fondé en raison. Dans ce choix, soit l'être humain entre dans la logique de la vie en Dieu par la soumission au projet d'Allah, et il participe au bonheur et à la félicité qu'accorde Dieu, soit il décide de s'engager dans la vie de l'infidélité et il creuse la tombe de sa propre damnation. Eh quoi ! Ne réfléchissez-vous pas ?, dit la sourate 6, 80, qui montre en quoi la soumission à Dieu est un acte de choix raisonné pour entrer dans la logique du bonheur. Ce choix est encore plus explicite à la sourate 2, 256 : Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit aux Rebelles tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser.

Dans l'interprétation du message coranique, cette dialectique a subi les falsifications et les gauchissements les plus grossiers nourris par une herméneutique qui privilégie

la logique d'une civilisation guerrière ; logique qui, malheureusement, structure certains textes coraniques et rend manifestement possible une anthropologie de la violence socioculturelle. Dès que l'on se concentre sur cette anthropologie, un déplacement du centre de gravité s'opère : on passe allègrement de la soumission au Dieu unique à la soumission aux princes des empires, aux seigneurs de la guerre et aux potentats des confréries religieuses qui ne voient dans le texte sacré que ce qu'il a de culturellement faible, notamment les scènes de massacres et de violences cautionnées à la fois par Allah, par le Coran et par le prophète.

La deuxième dialectique est celle de la puissance et de la sagesse. Elle se résume dans la formule qui revient à plusieurs reprises dans le Coran pour parler d'Allah : « Le Puissant, l'Omniscient, l'Audient, le Sage ». Dans cette formule, la puissance et l'omniscience désignent l'énergie créatrice d'Allah et la force incommensurable par laquelle il a la maîtrise de l'univers et du destin humain. Quant à la capacité d'écoute et à la sagesse, elles désignent la tendre sollicitude qui lie Allah à la création et à l'humanité. C'est son côté Miséricorde, Clémence, Amour, Bonté et Chaleur enveloppante.

Dans l'herméneutique guerrière du Coran, on a eu tendance à braquer l'attention sur la puissance et d'occulter la sagesse d'Allah. On n'a pas compris que la puissance est la force divine dont les infidèles devraient avoir peur tandis que la sagesse est l'amour dont Dieu entoure ceux qui l'aiment et se soumettent à son amour.

En optant pour la puissance au détriment de la sagesse, on a réduit le saint texte coranique à la logique des civilisations guerrières. On a eu tendance à gommer tous les versets qui

concernent la paix, l'amour, la miséricorde, la clémence, la bonté, la sollicitude d'Allah pour l'humanité. Ce verset par exemple : O mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le très Miséricordieux (39,5). Par manque de sensibilité et d'attention à ce message de la tendresse d'Allah, Dieu a été masculinisé dans l'imaginaire social sous forme d'un tyran oriental implacable. Toute l'histoire de l'interprétation du Coran est ainsi devenue l'histoire d'une certaine violence spirituelle que l'on tire du texte parce qu'on réduit celui-ci à cette violence. Cette histoire est même devenue le cadre à l'intérieur duquel, de génération en génération, on lit et diffuse le message du prophète Muhammad. On a ainsi constitué une tradition où la loi islamique, la Charia, est devenue le symbole de la barbarie, contrairement à l'intention primordiale de la tradition issue du message du Prophète.

Peut-on, quand on prend la peine de lire le Coran, aboutir à l'idéologie d'Al-Qaïda, à l'intégrisme du GIA, à la folie du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), ou au talibanisme, ou même aux régimes politiques obscurantistes et antidémocratiques qui peuplent un certain monde arabe ? Le Coran ne conduit-il pas plutôt au respect de l'Homme et de la raison, au développement de la science et du savoir, à la libération des énergies créatrices d'où ont surgi les grandes civilisations comme celle des splendeurs de Bagdad (Irak) ou des merveilles de Cordoue(Espagne) il y a des siècles déjà ? N'est-il pas susceptible de promouvoir une rencontre paisible des peuples et des nations, loin des idéologies du terrorisme auxquelles on a tort de le réduire aujourd'hui ?

Nous sommes convaincu que l'amalgame entre islam et vio-

lence, entre islam et terrorisme, entre islam et obscurantisme n'est dû qu'à la prédominance d'une herméneutique guerrière datant d'un autre âge. Une herméneutique qui n'a jamais respecté sérieusement le texte coranique et qui a trahi la substance et le sens du message du prophète. Aujourd'hui, il y a intérêt à lire réellement le Coran et la tradition du Prophète pour découvrir la vraie face d'Allah ainsi que la vraie anthropologie qu'elle illumine. On pourra ainsi aboutir à un véritable Jihad pour la paix, comme le souhaite avec ardeur un des théologiens musulmans le plus importants du Cameroun, Souleymanou Bouba 11.

La troisième dialectique sur laquelle nous aimerions attirer l'attention, c'est celle du monothéisme et du polythéisme. Il est impressionnant de constater que tout le Coran est traversé par l'insistance sur le refus d'associer à Dieu d'autres divinités : celles du paganisme sacré où les Djinns, par exemple sont censés conduire l'humanité, ou celle d'un certain paganisme des communautés chrétiennes de la ville de Médine, qui concevait la trinité en termes d'opération mathématique, comme si le Dieu unique était en fait trois dieux. Pour le Prophète Muhammad, la soumission au Dieu unique et l'horreur de tout associationnisme spirituel ont un sens précis : une vision spécifique de l'homme et de son destin.

S'il n'y a qu'un seul Dieu, c'est qu'il n'y a qu'une seule humanité. Celle-ci, malgré ses diversités, appartient à une même source de vie, à un même élan de vitalité dont le souffle spirituel devra sauvegarder le principe unificateur : Allah lui-même. L'idée d'unicité de Dieu conduit ainsi à celle de l'unité du genre humain. Avec comme corollaire la promotion d'une éthique de la paix universelle et du dialogue entre les cultures. Le Coran est clair et explicite sur

ce point : O hommes, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous vous avons réparti en tribus et en nations pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble auprès d'Allah est celui qui le craint le plus (5,32).

Dans l'herméneutique guerrière du Coran, ce message a été occulté et falsifié : on en a fait une arme de guerre entre les religions, pour opposer islam et christianisme, et imposé une logique d'affrontement religieux là où le prophète Muhammad avait un profond respect pour les croyants descendant du message d'Abraham, juifs comme chrétiens.

Aujourd'hui, il est temps de comprendre que l'exigence du respect du principe d'unicité d'Allah a des conséquences pour la paix et le dialogue entre les religions et entre les nations. C'est ce message d'un islam de la rencontre des peuples qui devrait prendre le pas sur toute la tradition guerrière qui a fait du Coran la source d'Al-Qaïda, du GIA, du salafisme criminel ou du talibanisme. Beaucoup de penseurs musulmans cherchent actuellement à promouvoir cet islam des lumières<sup>12</sup>, inscrit dans la dynamique du progrès de la raison et du respect des valeurs fondamentales de l'humain.

Trois orientations sont déjà fécondes dans cette quête d'une nouvelle herméneutique de la foi islamique dans ses dynamiques essentielles.

- La première orientation est celle de l'islam tolérant tel qu'il est vécu dans certains pays africains comme le Sénégal et le Cameroun, où l'humanisme et la convivialité entre les peuples occupent une place de choix, loin des discours obscurantistes et guerriers qui pullulent sous certains cieux. Dans ces pays, Allah a cessé d'être le Dieu de la guerre sainte

pour devenir la source d'une coopération interreligieuse en profondeur. La vision que les croyants et les croyantes ont de lui a été humanisée.

- La deuxième orientation est celle de l'islam dans certains pays européens (France et Angleterre, notamment), où des efforts sont fournis pour insérer la foi islamique dans la rationalité démocratique d'une société pluraliste. Grâce à ces efforts de certains chercheurs courageux, Allah n'est plus perçu comme une divinité guerrière au pouvoir autocratique. Il est invoqué désormais comme le Dieu qui propose un projet de vie et non comme un dictateur céleste qui impose des diktats sacrés. Le discours religieux a été ainsi démocratisé dans le débat social sur la place des énergies de foi au cœur de la vie nationale où l'islam s'est intégré.

- La troisième orientation est celle d'une lecture féminine du Coran, qui met de plus en plus l'accent sur le fait de la prédominance des caractéristiques féminines dans les noms d'Allah. Jusqu'ici, une certaine prédominance patriarcaliste dans la compréhension de Dieu avait fait croire qu'Allah était un principe essentiellement masculin, déterminé par des attributs de puissance et de force mâle. Aujourd'hui, les femmes mettent en valeur les caractéristiques comme celle de la miséricorde et de la clémence pour attirer l'attention sur la place prépondérante de la femme dans le projet divin. Elles ont raison : il n'est pas possible de lire attentivement les textes sans que sautent aux yeux les qualités telles que la tendresse et l'amour, qualités chères aux femmes, qui pourraient inspirer l'humanité entière afin de construire un monde sans violence, où tout le monde pourrait vivre en harmonie. Ainsi décrit, Dieu est au centre d'une humanité non guerrière. Il ouvre la voie à l'enfantement d'un monde nouveau et d'une nouvelle civilisation islamique.

Dans ce contexte d'humanisation, de démocratisation et de

féménisation de la vision d'Allah en islam, le message du Coran devient foncièrement un message de paix et de non-violence, destiné à engendrer un autre type de musulman et un autre type de société islamique. C'est là le défi actuel de l'islam.

## **Religions africaines et conflits sociaux**

En Afrique, il n'y a pas que le christianisme et l'islam. Il y a aussi les religions africaines dans leur vitalité au sein de nos sociétés.

Contrairement à ce que l'on aurait tendance à croire au premier abord, ces religions ne sont pas mortes, même si elles ont été déstructurées, ébranlées et anéanties dans leur visibilité sociale par l'islam ou le christianisme. Elles sont vivantes et leur vision du monde constitue encore le substrat à partir duquel s'épanouissent l'intelligence et la compréhension africaine du christianisme et de l'islam. C'est en tant que substrat et map of the universe, comme dirait Andrew Walls, qu'il est utile de les analyser aujourd'hui dans les attitudes fondamentales des populations.

En quoi consiste la théologie fondamentale de ces religions ? Quels sont leurs principes et leur vision du monde ? Comment peut-on succinctement présenter leurs enjeux relativement à la violence du religieux dans la société ?

Il y a lieu de dire ici que l'essence de ces religions est dans le souci et l'exigence de respecter des liens vitaux fondamentaux : les liens avec Dieu, les liens avec les morts, les liens avec la terre et les liens avec les générations futures. Le monde étant une hiérarchie des forces dont Dieu est le garant, c'est dans la mesure où les vivants fondent les liens

qui les unissent sur l'énergie divine qui traverse toute la réalité qu'ils protègent, conservent, renforcent, développent et enrichissent leur force vitale. La vie spirituelle, c'est le souci de cette force qui est fécondité des liens. C'est l'énergie grâce à laquelle on place la vie comme la valeur suprême qu'il faut sauvegarder face aux puissances de la mort sous toutes leurs formes. La dialectique de la vie et de la mort constitue ainsi l'enjeu du destin, avec pour exigence la victoire des forces de la vie sur les puissances de la mort, comme aurait dit le regretté jésuite camerounais Engelberg Mveng.

Dans cette théologie, il n'y a place ni pour le prosélytisme, ni pour des conflits des religions, ni pour la guerre entre les visions que l'on se fait de Dieu. Sur cette base, on a pu affirmer que les peuples d'Afrique n'ont pas une vision guerrière de la religion et qu'il leur est impossible de voir dans les relations avec Dieu une source des conflits. Leur map of the universe serait ainsi hors de toutes conflagrations religieuses qui dominent l'histoire de certains peuples d'Orient et d'Occident.

Ceci n'est vrai que d'un certain point de vue, quand on situe la sphère du religieux dans le seul espace de la relation avec Dieu. A certains égards, en effet, Dieu peut être tellement lointain pour les Africains qu'il est difficile d'imaginer que l'on se fasse la guerre en son nom. Mais la religion africaine ne se situe pas que dans cette sphère de l'éloignement de Dieu. Sa dynamique déborde le champ du lien strict de la relation avec les images que l'on peut se faire du divin pour embrasser les liens avec la terre, les liens avec les morts et les liens avec les générations futures. Une fois que l'on saisit ce champ global des liens, les religions africaines traditionnelles induisent des violences concrètes qui n'ont plus rien à voir avec l'image irénique que l'on a d'elles.

En effet, les liens qui unissent les vivants et les morts sont

source de fortes violences dans la société africaine. Ils entraînent souvent la dictature de l'invisible sur les vivants, avec un rétrécissement de l'espace d'exercice de la raison et de la liberté. Les spécialistes de l'invisible (prêtres, devins, voyants) en viennent à imposer leur pouvoir sur la société dans son ensemble et à réguler les relations sociales à leur profit. On entre ainsi dans le règne de l'irrationnel, de la manipulation des esprits, de l'escroquerie religieuse organisée et de la charlatanisation de l'invisible<sup>12</sup> ; règne qui a conduit à des tragédies sociales comme celles des ordalies, des procès piégés devant les fétiches et des meurtres pour sorcellerie, dans une violence que personne ne peut contrôler car elle est fondée sur l'invisible. Appelons cela la vaudouisation de Dieu : l'aire où le recours au divin est dominé par l'inflation des sorciers, les envoûtements, les empoisonnements mystérieux, l'emprise des esprits mauvais sur les humains et le recours aux arrière mondes maléfiques dans les danses du cercueil pour désigner les coupables face à la mort d'un parent. Nous sommes là dans un domaine où la perversité de la violence irrationnelle atteint des sommets inimaginables.

Dans le domaine des liens avec la terre, l'attachement au sol des ancêtres conduit à des conflits entre les autochtones et les allogènes dans les villes ou dans les campagnes, par exemple, surtout quand les autochtones ont vendu leurs terres aux allogènes selon la logique commerciale moderne, comme c'est le cas dans certaines villes du Cameroun. Une guerre des rationalités se déclenche souvent entre ceux qui considèrent que le lien à la terre des ancêtres est inaliénable et ceux qui pensent qu'une terre vendue est une terre vendue. Si on ajoute à cela la prétention des Etats à être les vrais maîtres de la terre, on voit jusqu'où peuvent aller les conflits des compétences dans la propriété d'une terre

considérée comme espace du lien religieux. La terre sacralisée devient ainsi le terreau des guerres, surtout quand des peuples considèrent que seule cette terre ainsi sacralisée est digne de recevoir en son sein les corps de ceux qui meurent et leur sépulcre. Une telle vision donne à la terre un caractère de lieu de célébration liturgique des liens entre les vivants et les morts. La relation que l'on y déploie avec l'au-delà rend les personnes et les groupes sociaux violents chaque fois que les rationalités financières ou étatiques modernes ont tendance à remettre en cause cette relation de type sacré avec le sol des ancêtres.

Beaucoup de conflits tribaux ont leur source dans la métaphysique du lien avec la terre. Cette métaphysique exclut toute possibilité d'intégration des étrangers à un nouveau sol, à un nouveau terroir, même s'ils ont acheté la terre. On a vu ainsi surgir d'étranges conflits tribaux dans des endroits où on les attendait le moins : les grandes villes et les espaces de vie moderne. Les Bayaka de Kinshasa, par exemple, ont un jour revendiqué la terre de cette capitale de la RDC comme leur terre d'où il fallait chasser les allogènes, malgré la promiscuité des populations et l'émergence d'une mentalité spécifique aux Kinois aujourd'hui. Les Ogoni du Nigeria revendiquent les bénéfices du pétrole qui est sur leur sol, non seulement au nom de leur appartenance à la nation nigériane dont ils ont le droit de partager la richesse qui est commune à toutes les tribus, mais au nom du lien mystique qui les unit à leur sol et à leurs ancêtres. En Tanzanie, au temps de Nyerere, la politique des regroupements des villageois dans de nouvelles entités urbaines susceptibles de promouvoir une nouvelle politique du développement s'est trouvée face à l'opposition des hommes et des femmes profondément liés à la terre de leurs ancêtres, qui étaient prêts à donner leur sang pour défendre leur sol. Ceux

qui furent forcés de se soumettre à la volonté de Nyerere ont tout fait pour boycotter la politique de développement dans les nouveaux villages et dans les nouveaux espaces urbains ou semi urbains.

Si de tels conflits ont pu prendre des tournures aussi dramatiques, c'est parce que le lien à la terre est indissociable du lien avec les générations futures dans la vision religieuse des Africains. On ne s'imagine pas brader ou abandonner la terre léguée par les ancêtres, une terre dont les générations présentes ont la charge et qu'elles fertilisent spirituellement au nom des générations futures. Malgré le fait que ces générations futures vivront de plus en plus loin du sol de leurs pères et dans des conditions de modernité très éloignées de la religiosité tellurique de leurs ancêtres, le sol demeure le souffle vital que chacun a le devoir d'entretenir pour que le présent, le passé et l'avenir soient fécondés par une seule et même dynamique de sens.

Liée à la terre, aux morts et aux liens avec les générations futures, l'image de Dieu dans les religions africaines est susceptible de dériver vers un imaginaire des conflits et une métaphysique des guerres, surtout quand la religiosité traditionnelle intègre à elle les dérives guerrières du christianisme et de l'islam ou cherche à s'opposer à ceux-ci dans des antagonismes religieux larvés ou clairement assumés.

Cette intégration de la vision guerrière de Dieu dans la religion africaine est préjudiciable aux valeurs de vie que cette religion porte. Déjà les Africains et les Africaines, qui ne supportent pas la défaite de l'Afrique face à l'Occident depuis le choc de deux civilisations à l'aube des temps modernes, tentent de faire de l'espace de la religion africaine

un espace de guerre contre l'Occident. Ils préconisent la constitution des sociétés secrètes ou des loges nourries par une spiritualité typiquement africaine. Auguste MABIKA KALANDA et André ILUNGA KABONGO au Congo-Zaïre ; Ebénézer KOTTO ESSOME, Hilaire ESSO NGOME et Fabien KANGE EWANE au Cameroun<sup>13</sup> ; Ramsès BOA en Côte d'Ivoire et Théophile PATINVO au Bénin, ont émis cette idée avec toute la force dépensée et toute la vigueur d'action nécessaire à la réactivation de la religion traditionnelle comme arme pour la renaissance africaine contre l'Occident. Ils veulent par ce biais mettre au cœur de la religion africaine une virulente vision guerrière du destin de l'Afrique, sous prétexte qu'il faut rendre au Dieu occidental guerrier qui nous a vaincus la monnaie de sa pièce. Même au sein du champ chrétien africain actuel, une tendance radicale d'inculturation du christianisme prône une militarisation spirituelle des religions africaines traditionnelles pour rendre les communautés chrétiennes sensibles au devoir qu'à l'Afrique de ne plus se faire dominer par les autres peuples au plan religieux. Cette voie conduit à penser la spiritualité africaine en termes soit de révolte contre le christianisme néo-colonial, soit de guérilla permanente avec les confessions chrétiennes dites aliénées, soit de transformation de la religion africaine en une religion du prosélytisme.

Nous sommes ici en face des logiques de destruction et de mort, qui refusent de voir que l'essence de la religion africaine n'a rien à voir avec ces logiques, mais avec celles de la fécondité de la force vitale, pour une vie communautaire réussie et heureuse : là où la terre, les ancêtres, les esprits, les génies, les vivants actuels et les générations futures sont fécondés par le suc du divin.

## **Que faut-il faire pour juguler ces dérives de la religion africaine ?**

Avant tout, il faut dévaudouiser Dieu en Afrique. Nous voulons dire qu'il faut le libérer de la dictature de l'invisible, de la charlatanisation des pratiques religieuses et de l'enflure de l'irrationalité, qui détruisent l'énergie des liens vitaux grâce auxquels notre terre a été spirituellement une terre de paix religieuse. Le vaudouisme spiritiste dont les spécialistes de l'invisible se sont prévalus pour embrigader les consciences et imposer leur violence spirituelle aux populations devrait aujourd'hui céder la place au renouement avec le Dieu de la vie, qui garantit réellement la solidarité des liens des Africains avec leur terre, avec leurs ancêtres et avec les générations futures, de manière épanouissante, dans une quête vigoureuse d'harmonie avec toutes les religions et tous les peuples assoiffés de paix.

Le Dieu dévaudouisé devrait aussi être un Dieu déséloigné, c'est-à-dire réinscrit dans la trame des problèmes réels du monde, au lieu d'être tenu éloigné dans les hautes sphères de l'invisible où il n'aurait rien à voir avec les mortels et leurs conflits. Une certaine métaphysique africaine de l'éloignement de Dieu devrait être détruite au profit d'un Dieu impliqué dans la cause des humains grâce aux humains eux-mêmes, qui s'engagent dans cette cause profonde, la cause même de Dieu.

### **Nouvelles perspectives spirituelles**

Après ces analyses de l'interprétation guerrière des textes saints et de la conscience religieuse en Afrique, il nous semble que les conclusions suivantes devraient être tirées pour l'engagement des religions dans la lutte contre la violence :

- Pour faire des religions la base de la construction d'une société de non-violence, il est indispensable de les débarrasser de la charge d'herméneutique de violence qu'elles ont souvent dans la lecture qu'elles font de leurs textes fondateurs ou de leur mission historique.
- En Afrique comme partout ailleurs, l'humanité a aujourd'hui le devoir de s'engager sur la voie d'une refondation du religieux, selon les perspectives d'une civilisation de la non-violence. Cela exige un travail de remise en cause des visions guerrières de Dieu au sein des religions qui animent la vie spirituelle des peuples. Plus concrètement, en Afrique, il convient pour le christianisme d'évangéliser Dieu et de le désarmer. Pour l'islam, il convient d'humaniser la vision de Dieu, de la démocratiser et de la féminiser en profondeur. Pour les religions africaines, il s'agit de dévaudouiser Dieu, de le décharlataniser et de le déséloigner. C'est une véritable conversion à lancer dans les images du divin, afin que toutes les religions renouent avec le Dieu unique, garant de la paix profonde entre les civilisations, entre les peuples et entre les humains.
- Dans cette tâche de conversion, la paix, le dialogue et la coopération entre les religions sont indispensables. Ils sont la route de l'instauration d'un monde de non-violence et d'une anthropologie du bonheur partagé.

Le travail à faire aujourd'hui est donc celui-ci : promouvoir l'éducation et la formation des croyants et des croyantes, afin qu'ils s'engagent dans la construction de ce monde

nouveau, qu'ils imaginent et créent des institutions consacrées à cette tâche et qu'ils sèment partout où cela leur est possible ce nouveau rêve d'une humanité capable de se donner désormais une destinée commune face à l'avenir, à partir d'un effort permanent de repenser Dieu<sup>14</sup> dans une perspective radicalement non-violente.

## NOTES

1. Bernard QUELQUEJEU, « *Lutter contre la violence des religions : les atouts de la non-violence* », in *Alternatives non-violentes*, 135/2005, pp. 3-12.
2. Francis GROB, « *Jésus et le politique* », in Kā Mana (dir.), *Théologie du bonheur partagé, Une réponse de l'Église africaine au défi de la mondialisation*, Douala, Editions Sherpa, 2001.
3. François VARILLON, *Un abrégé de la foi catholique* in *Études*, extrait du numéro d'octobre 1967.
4. Lire *Genèse* 22, 1-19.
5. Lire *Luc* 23, 26-49.
6. Livre publié à Paris, Chez Albin Michel, en 1994.
7. Je renvoie principalement aux grands livres de cet auteur : *L'évangile de la non-violence*, Paris, Fayard, 1969 ; *Le Défi de la non-violence*, Paris, Cerf, 1977 ; *Le Principe de non-violence, Parcours philosophique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995 ; Simone Weil ou *l'exigence de la non-violence*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995 ; *Le Courage de la non-violence*, Gordes-France, Les Editions du Relié, 1999 ; *De la non-violence en éducation*, Paris, Unesco, 2002 ; *Dictionnaire de la non-violence*, Gordes-France, Les Editions du Relié, 2005.
8. Nous renvoyons ici au livre de J. ATTALI, *L'homme nomade*, Paris, Fayard, 2003, p. 172.
9. Bernard QUELQUEJEU, art. cit.

10. Jean-Marie PLOUX, *Le dialogue change-t-il la foi ?*, Paris Editions de l'Atelier, 2004.

11. Jihad Pour la paix est le titre d'un ouvrage que Souleymanou BOUBA aimerait consacrer d'urgence à la dynamique de la paix en islam, pour rompre avec la vision guerrière que l'on a de sa religion aujourd'hui. Ce projet d'une herméneutique paisible du texte coranique est également porté par un autre théologien musulman de notre groupe du CIPCRE, l'Imam Moussa NCHAMOU.

12 Lire à ce sujet : Malek CHEBEL, *Manifeste pour un islam des Lumières*, Paris, Hachette Littérature, 2004 ; Abdelwahab MEDDEB, *La Maladie de l'islam*, Paris, Seuil, 2002 ; Rachid BENZINE, *Les Nouveaux Penseurs de l'islam*, Paris, Albin Michel, 2004.

13 Lire à ce sujet : KÄ MANA, *Le Souffle pharaonique de Jésus-Christ*, Yaoundé, Editions Sherpa, 2000.

14 L'expression est de Jean-Marie MULLER.

*Printed by NIKA PRINTERS  
Tel: 08532975*